BILAN D'ACTIVITE
RIVAGE Salses-Leucate
2014

Rivage

SOMMAIRE

I. RIVAGE 3
I.1. Concertation et planification 3
a. Définition des objectifs annuels et pluriannuels de RIVAGE 3
I.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies 3
a. Gestion du syndicat 3
b. Communication et Sensibilisation 6
II. SAGE ET CONTRAT D'ETANG 9
II.1. Concertation et planification 9
a. Secrétariat et animation de la CLE : 9
b. Collaboration avec les programmes de gestion connexes 10
c. Révision du SAGE de l'étang de Salses-Leucate 11
d. Élaboration du troisième contrat de l'étang de Salses-Leucate 12
II.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies 13
a. Amélioration des connaissances 13
b. Actions visant à améliorer l'état de la masse d'eau de l'étang 15
c. Restitution des Suivi qualité eau 17
III. ZONES HUMIDES 19
III.1. Concertation et planification 19
a. Animation de la concertation relative à l'élaboration de la SGZH 19
b. Animation de la mise en œuvre de la SGZH 19
c. Suivi des politiques de gestion des Zones Humides à échelle globale 20
III.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies 20
a. Montage des projets qui rentrent dans le seul cadre de la SGZH 20
b. Participation à des projets concernés par la SGZH et le Docob Natura 2000 25
IV. Natura 2000 26
IV.1. Concertation et planification 26
a. Secrétariat et animation des différentes instances de concertation 26
IV.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies 27
a. Animation du PAEt 27
b. Animation du DocOb 29
c. Animation de la charte Natura 2000 32
V. BILAN SYNTHETIQUE : RAPPORT D'ACTIVITE 2014 33
VI. ANNEXES sur CD 41

I. RIVAGE

I.1. Concertation et planification

a. Définition des objectifs annuels et pluriannuels de RIVAGE

La stratégie 2013-2017 du syndicat RIVAGE a été définie afin d'assurer une meilleure lisibilité des actions du syndicat notamment auprès de ses partenaires financiers. Le programme d'action 2014 de RIVAGE a été calé sur objectifs 2013-2017 rappelés ci-dessous :

Faire vivre un syndicat de gestion capable de porter les projets

1. Maintenir la mobilisation des élus de RIVAGE à travers des objectifs intégrateurs des politiques globales de gestion de l'eau et de la biodiversité mais proches du terrain. Assurer pour cela le bon fonctionnement notamment financier du syndicat.
2. Placer RIVAGE en position de maître d'ouvrage soit pour les actions de gestion transversales soit pour des actions ponctuelles dans la limite de ses compétences et moyens d'action.
3. Assurer une collaboration étroite avec les partenaires techniques et financiers de la structure et rendre compte régulièrement des avancées réalisées.
4. Adapter la structure en fonction de l'évolution du contexte territorial ou réglementaire.

Mobiliser les acteurs du territoire à travers les instances de concertation

1. Remobiliser la CLE à travers la validation du SAGE et la mise en place d'une démarche partenariale au plus proche des réalités locales.
2. Continuer à faire vivre le COPIL Natura 2000 et le Comité de suivi des zones humides.
3. Communiquer et sensibiliser le public.

Mettre en œuvre les divers plans de gestion

1. Programmer les actions de gestion des milieux aquatiques et coordonner leur mise en œuvre. Le cas échéant étudier la participation de RIVAGE à des projets européens en vue de multiplier les opportunités de financement.
2. En particulier relancer un programme multi-partenarial de mise en œuvre du SAGE.
3. Continuer la mise en œuvre du DocOb et de la stratégie de gestion des zones humides.

Le programme d'action 2015, élaboré fin 2014 est également calé sur ces objectifs pluriannuels.

I.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies

a. Gestion du syndicat

Gestion administrative et financière du syndicat

Suite à deux années de gestion très minutieuse de la trésorerie et d'efforts financiers ; l'année 2014 été marquée par un retour à une situation présentant une marge de manœuvre. Ceci n'a pas d'impact sur la situation budgétaire pour laquelle des efforts doivent être poursuivis. En effet l'année 2013 s'est encore clôturée par un déficit de fonctionnement (12 571,19€) et par un excédent d'investissement (16 799,78€). Le déficit de fonctionnement observé est issu du cumul de déficit de l'exercice 2013 (7 089,39€) et du déficit reporté de 2012 (5 481,80€) ; la gestion budgétaire courant visait réduire fortement voir à annuler le déficit à reporter.

La programmation des subventions par l'Agence de l'Eau sur plusieurs années successives est une mesure qui est fortement appréciée dans la gestion financière du syndicat. La demande d'aide soumise fin 2014 a par conséquent été renouvelée sur une période pluriannuelle (2015-2017).

Toutes les opérations et le suivi comptable sont assurés par la directrice en collaboration avec les services de la mairie de Leucate.

Gestion des charges courantes liées au fonctionnement du syndicat

Au courant de l'année 2014, 5 conseils syndicaux ont été organisés. En raison des élections municipales en mars, le premier conseil de l'année a eu lieu seulement en mai. Les thématiques abordées sont résumées dans le tableau ci-joint. Les procès verbaux qui sont joints en Annexe A1 de ce bilan d'activité permettent d'entrer dans le détail des discussions et des décisions prises au cours de ces réunions.

Tout le personnel intervient pour sa partie dans l'organisation des comités syndicaux et toute l'équipe est systématiquement présente lors de ces réunions.

Suite aux élections municipales, Michel PY, Maire de Leucate, a été reconduit dans ses fonctions de Président de RIVAGE. Le bureau a été reconstitué. Il est désormais composé de Madame GARCIA-VIDAL (Nouvellement élue Maire de Saint-Hippolyte), Monsieur Alain FERRAND (Maire de Le Barcarès) et Monsieur Alain GOT (Maire de Saint-Laurent-de-la-Salanque). Suite aux élections, le syndicat RIVAGE (équipe technique et élus) est venu présenter ses différents documents de gestion aux nouvelles municipalités : Caves le 15 mai, Saint-Hippolyte le 24 avril et Saint-Laurent-de-la-Salanque le 15 octobre.

Date	**Ordre du jour**
22 mai 2014	– *Validation du PV de la réunion du 29 novembre 2013,* – *Élection du Président* – *Élection des Vice-présidents* – *Indemnités des élus* – *Information sur le programme d'action 2014* – *Questions diverses*
26 juin 2014	– *Validation du PV de la réunion du 22 mai 2014,* – *Vote du compte administratif 2013,* – *Vote du compte de gestion 2013,* – *Affectation des résultats,* – *Projet de sensibilisation littoral 2014,* – *Questions diverses*
18 septembre 2014	– *Validation du PV de la réunion du 26 juin 2014,* – *Budget supplémentaire 2014,* – *Adhésion de RIVAGE à l'association Natura 2000,* – *Candidature de RIVAGE à la labellisation de l'étang de Salses-Leucate en site RAMSAR,* – *Information : Projet Agro-environnemental et Climatique,* – *Information : EEDD et intégration des thématiques "environnement" dans les activités périscolaires,* – *Questions diverses*

Date	Ordre du jour
6 novembre 2014	– *Validation du PV de la réunion du 18 septembre 2014,* – *Décision modificative sur le budget 2014,* – *Point d'avancement sur le programme 2014 et préparation du programme d'action 2015,* – *Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2015,* – *Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC),* – *Conventions de partenariat dans le cadre du projet de PAEC,* – *Information : 3ème contrat de l'étang de Salses-Leucate,* – *Questions diverses*
12 décembre 2014	– *Validation du PV de la réunion du 6 novembre 2014,* – *Vote du Programme d'action 2015,* – *Vote du budget 2015,* – *Questions diverses*

Suite à une demande auprès de l'État (DRJSCS), le syndicat RIVAGE a obtenu un agrément pour l'accueil de volontaires en service civique. Cet agrément vaut pour deux ans avec une possibilité de renouvellement par décision expresse.

Gestion de l'équipe

Équipe permanente :

Aucune modification dans le personnel constituant l'équipe permanente n'est intervenue en 2014. Marie MAILHEAU est passée en temps partiel (80%).

Stagiaires :

Antoine GERGAUD a réalisé un stage de 6 mois (Master II/Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral / Institut Universitaire Européen de la Mer et du Littoral de Brest) sur la l'élaboration d'un plan de gestion sur le site de la Soulsoure à Saint-Laurent-de-la-Salanque. Ce travail permet de répondre aux objectifs du DOCOB des sites Natura 2000 et de la Stratégie de Gestion des Zones Humides. L'élaboration du plan de gestion a été faite en collaboration avec un comité de gestion comprenant les parties prenantes du projet et les partenaires associés. La mise en œuvre de ce plan de gestion est programmée dans le cadre du contrat d'étang et concerne notamment des opérations relatives à la conservation du patrimoine naturel (restauration des habitats, gestion des esp. env.,…), à la gestion de la fréquentation, à l'information/sensibilisation et à l'entretien du site. Antoine a également - vu ses compétences d'ornithologue - participé aux diagnostics et suivis réalisés par RIVAGE : diagnostic oiseaux sur le site du terrain militaire, suivi nidification sur les Sidrières et la Coudalère.

Magali CERVELLO, a réalisé un stage de deux mois à RIVAGE dans le cadre de sa licence professionnelle GADER à l'IUT Perpignan. Elle a ainsi collaboré à l'organisation des JMZH 2014.

Service civique :

Julia REROLLE a fait un volontariat de service civique à RIVAGE pendant 6 mois (juin à décembre 2014). Pendant cette période elle a choisi de se consacrer principalement à deux missions : (1) Mise au point d'une stratégie pour le développement de l'EEDD sur le territoire de RIVAGE (diagnostic, recueil des besoins et compétences, propositions d'actions) et (2) Participation à l'élaboration du projet de PAEC sur le territoire de RIVAGE.

b. Communication et Sensibilisation

Presse, Internet et Communication locale

Les opérations menées par RIVAGE font régulièrement l'objet de communications dans la presse locale et régionale.

Le site internet de RIVAGE (www.rivage-salses-leucate.fr) est couramment mis à jour pour informer des opérations réalisées, indiquer les événements à l'attention du grand public (Sorties nature, JMZH, etc.) et mettre à disposition des partenaires de RIVAGE et des acteurs du territoire certains documents de travail (compte rendu, tableau de bord, études et publications…).

Communication information envers les partenaires scientifiques et institutionnels

RIVAGE communique également régulièrement envers les partenaires scientifiques et institutionnels sur les opérations menées sur son territoire. Une rencontre spécifique dédiée aux problématiques liées à la cabanisation a été organisée en 2014. Le compte rendu de cette réunion est présenté en Annexe A7-2 de ce bilan.

Communication envers le grand public

Divers articles concernant les sujets traités par RIVAGE ont été publiés dans la presse locale et dans les bulletins municipaux.

En 2014, RIVAGE a testé un nouveau mode de communication en éditant et en distribuant « un set de table », axé sur les zones humides (cf. Annexe A2-3). La volonté étant de ne pas produire une plaquette de plus qui ne permet finalement pas de toucher beaucoup de monde mais de bénéficier d'un réseau de diffusion de l'information important, gratuit et demandeur (la restauration) et d'un public nombreux (tourisme estival important) et captif (en attente de son plat). Ce support a été très bien perçu par les professionnels de la restauration, si bien que l'opération sera renouvelée pour la saison 2015 avec quelques ajustements sur le contenu.

Éducation à l'environnement et sensibilisation du grand public

En 2014 les actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation du grand public ont été développées à travers deux axes :

- les interventions auprès du grand public ont eu lieu lors des 6 déploiements de l'Aucèl dans le cadre du DSL (Dispositif de Sensibilisation au Littoral) pour lequel RIVAGE est en partenariat avec le GRAINE Languedoc-Roussillon,
- l'ouverture de la Maison de l'étang,
- les interventions auprès du grand public lors d'événements ponctuels ou récurrents (JMZH, …).

Un programme d'**animations estivales** basé sur l'Aucèl a été proposé par RIVAGE. Le planning des sorties effectuées est indiqué ci-dessous.

8 juillet	9 juillet	10 juillet	11 juillet	21 et 22 juillet
Leucate	**Port Leucate**	**Le Barcarès**	**Torreilles**	**Saint-Laurent-de-la-Salanque**
Le Goulet	Les Rivières	Place de la république	Accès Plage	Laurentine Cup

Il est à noter qu'un des déploiements de l'Aucèl a été fait dans le cadre d'une manifestation sportive "La Laurentine Cup" à Saint-Laurent-de-la-Salanque (21 & 22 juin). Cet événement a regroupé environ 300 enfants venant de tout le département des Pyrénées-Orientales. Le passage par les stands éco-citoyens (dont l'Aucèl) a été intégré dans le parcours obligatoirement suivi par chaque équipe rendant cette animation très réussie. En revanche le déploiement de l'outil sur le site du Goulet (site d'accueil de véliplanchistes et kyte-surfeurs sur Leucate) a été un échec. Très peu de personnes se sont arrêtées sur le stand à cause des conditions de navigations idéales, de l'horaire inadapté ? Si le public de sportifs adultes est ciblé ; il faudra s'y prendre différemment.

La **Maison de l'étang** a accueilli en 2014 environ 9 500 visiteurs (même ordre de grandeur qu'en 2013). L'information sur l'ouverture de cette maison est relayée notamment par les offices du tourisme, les campings … Des animations ont été proposées par RIVAGE en collaboration avec la mairie de Leucate. Ces animations gratuites sont réalisées auprès de groupes qui en font la demande. L'exposition permanente de la Maison de l'étang a été complétée fin août 2014 par une exposition temporaire sur les oiseaux de la vallée de l'Agly mise à disposition par le Pays de la Vallée de l'Agly.

Dans le cadre de la **JMZH 2014**, RIVAGE a proposé un programme d'animations du 31 janvier au 6 février 2014 résumé ci-dessous :

- Des animations ou ateliers : Sensibilisation aux milieux naturels, découvertes…
- Des sorties nature : Découverte de la biodiversité (sortie équestre) et des activités agricoles autour de l'étang …
- Des rencontres scientifiques : Thématiques locales, faune, flore et habitat…
- Un chantier bénévole d'arrachage d'espèces envahissantes

Toutes ces activités ont été rendues possibles grâce à la collaboration des nombreux acteurs du territoire et des contacts scientifiques et associatifs du réseau établi par RIVAGE. Un bilan détaillé de cette manifestation est fourni en Annexe A2-1 de ce document.

<u>Information, sensibilisation et éducation à l'environnement auprès du public scolaire et universitaire</u>

- Visite de terrain et porter à connaissance des missions de RIVAGE envers un groupe d'étudiants de l'Université d'Angers, Département de Géographie dans le cadre du Master Eco-ingénierie des zones humides (21/05/2014).
- Intervention dans le cadre de différentes formations notamment : l'IUT de Perpignan / Licence GADER sur la thématique Natura 2000 : « Des Directives européennes à la mise en œuvre du DOCOB… »,
- Organisation deux sessions de formation auprès de lycées agricoles suivies d'un chantier d'arrachage de griffes de sorcières (Lycée agricole de Narbonne 06/02/2014 et Lycée agricole de Pézenas 25/09/2014). Les interventions ont principalement été orientées sur les enjeux que représentent les Zones Humides et les habitats naturels d'intérêt communautaire. Les jeunes ainsi formés s'investissent en échange dans différentes taches de préservation des zones humides.

<u>Information, sensibilisation et éducation à l'environnement dans le cadre périscolaire</u>

Dans le cadre du diagnostic complet sur les démarches EEDD en place et à développer sur le territoire de RIVAGE et en réponse à une demande des communes, les possibilités d'intégration de l'EEDD dans les temps d'activité périscolaire (TAP). Pour cela une analyse exhaustive a été faite sur l'organisation des TAP dans toutes les communes de RIVAGE et les volontés des animateurs, encadrant et responsables communaux d'intégrer ces thématiques dans les animations proposées.

Face à l'impossibilité des agents de RIVAGE d'intervenir directement sur le terrain (trop de demandes, pas d'agent dédié spécifiquement à l'EEDD), à l'impossibilité de subventionner

l'intervention d'associations d'EEDD (pas de volonté d'intervenir de la part des associations car temps d'intervention trop court, coût trop important) un projet a émergé : Ce projet de formation-accompagnement consisterait à informer, sensibiliser, former et accompagner les acteurs périscolaires ; son nom serait SEL (Sensibilisation à l'Environnement Local).
L'objectif est de faire passer les messages concernant la vulnérabilité des ressources en eau, la sensibilité des milieux remarquables (lagunes, dunes, sansouires, roselières, près salé…), le maintien de la biodiversité et l'équilibre des usages entre terre et eau dans un premier temps aux animateurs et ensuite aux enfants. Cette formation serait réalisée par les associations d'EEDD en collaboration avec RIVAGE et aurait comme objectif de développer/faire développer des activités "environnement" adaptées au chaque contexte (connaissance, logistique, objectifs, motivation…).
Lors d'une première présentation de ce projet qui a été fait aux co-financeurs potentiels (Région, Agence de l'Eau, CG11 et 66) ; le projet a été accueilli avec intérêt. Une demande de subvention sera soumise auprès de ces partenaires en début 2015 de façon à pouvoir démarrer le projet au plus tard à la rentrée 2015 (sous condition de cofinancement).
La version provisoire de ce projet est présentée en Annexe A2-2.

II. SAGE ET CONTRAT D'ETANG

II.1. Concertation et planification

L'Arrêté de renouvellement a été signé le 18 juillet 2011. Le dernier arrêté de modification date du 19 mars 2013. Suite aux élections municipales de 2014, la composition de la CLE doit être modifiée.

a. Secrétariat et animation de la CLE :

Animation de la CLE et des groupes de travail dans le cadre de la fin de la révision et de la validation du SAGE

Animation de la CLE :
Suite au retard pris dans la signature de l'arrêté de modification de la CLE, la CLE n'a pas pu être réunie en 2014.
Toutes les démarches nécessaires ont été terminées en fin d'année 2014. La chargée de mission SAGE a très régulièrement relancé les différents interlocuteurs pour parvenir à une désignation la plus rapide des représentants à la CLE (communes, intercommunalités, association des maires de France …). Malgré cela des retards ont été pris dans la procédure et l'arrêté est (fin 2014) en cours de signature à la Préfecture de l'Aude. *Nota : La signature de l'arrêté est intervenue le 15 janvier 2015.*

Animation du Comité d'étang dans le cadre du troisième contrat d'étang
Suite à la CLE du 11 juillet 2013, aucune réunion du Comité d'étang n'a été organisée jusqu'au 12 décembre 2014. La réunion du Comité d'étang a permis d'entériner le principe - déjà arrêté par le bureau de la CLE - que la démarche partenariale serait un troisième contrat d'étang. Les volets et objectifs de ce contrat d'étang ont été validés et les fiches actions provisoires ont été présentées. Le compte rendu de cette réunion est présenté en Annexe A4-1 de ce document. L'animation de la CLE dans le cadre de ce contrat est assurée par la directrice de RIVAGE.

Animation de Groupes techniques dans le cadre du troisième contrat d'étang
Suite aux réunions de concertations organisées en 2013 avec les communes et les représentants de la pêche ; deux nouvelles séances de travail ont été programmées en 2014 avec les conchyliculteurs afin d'identifier les opérations à inscrire au contrat (06 février et 14 octobre 2014) (cf. CR en Annexe A4-2). Cette dernière s'inscrivait également dans le cadre de l'appel à projet de diversification de la production aquacole lancé par la région Languedoc-Roussillon.

Suite à la phase d'identification des actions à mettre en œuvre puis au travail technique d'élaboration des fiches actions, les discussions avec les partenaires financiers et techniques ont été lancées : 5 groupes techniques de travail ont été organisés en 2014 afin d'avancer à la fois sur la définition de la forme que devrait prendre ce contrat et sur le contenu technique des fiches actions. Ce travail est à poursuivre en 2015. Les comptes rendu des réunions de travail sont présentés en Annexe A4-3 à A4-6 de ce bilan.
L'animation des groupes de travail est assurée par la directrice de RIVAGE.

Animation de la CLE et organisation des procédures en cas de demande d'avis
En 2014, la DREAL a sollicité la CLE de Salses-Leucate pour une demande d'avis sur un projet ayant un impact sur l'eau et les milieux aquatiques. En raison de l'impact du dossier limité à une partie du bassin-versant et suivant les Règles de fonctionnement de la CLE du 3 novembre 2011, c'est le Bureau de la CLE qui a été amené à s'exprimer sur :

- Le dragage du port de plaisance de Leucate. Avis favorable du Bureau.

La DDTM 66 a également sollicité un avis technique sur les interactions avec le SAGE et Natura 2000 sur :

- La demande de location amiable de l'association de chasse sur le Domaine Public Maritime et des chasseurs de gibiers d'eaux des Pyrénées-Orientales.

Animation de la CLE dans le cadre de l'élaboration du SDAGE 2016-2021

En outre, la CLE est consultée sur l'élaboration du SDAGE 2016-21 et de son Programme de mesures. Ainsi, une réunion a été organisée par l'Agence de l'Eau à Perpignan le 14 janvier sur ce PDM afin de recentrer les actions les plus efficaces et pertinentes pour les différentes territoires. Le syndicat RIVAGE était présent pour discuter de son bassin-versant.

b. Collaboration avec les programmes de gestion connexes

Participation aux CLE et échanges techniques avec les autres SAGE du territoire et limitrophes

Autour du périmètre du SAGE de l'étang de Salses-Leucate, il existe plusieurs autres SAGE, avec lesquels la gestion sur Salses-Leucate doit être cohérente. En effet, la principale ressource en eau du périmètre est gérée par un autre SAGE, celui des Nappes Plio-quaternaires de la plaine du Roussillon. Les échanges entre les élus et techniciens respectifs sont donc très importants afin d'appliquer les principes de gouvernance. Plusieurs réunions ont été organisées à différents niveaux :

- Quatre Comités techniques du SAGE des nappes Plio-quaternaires de la plaine du Roussillon : réflexion sur les Orientations stratégiques du SAGE (22 janvier, 9 et 22 avril 2014), sur l'étude des volumes prélevables (4 avril 2014). Sur d'autres réunions où nous n'avons pas pu nous rendre, les comptes-rendus ont été envoyés.
- Participation à deux CLE des nappes du Roussillon, avec l'élu du SAGE de l'étang de Salses-Leucate les 5 février et 9 juillet 2014.

Participation aux réunions de concertations et échanges d'informations avec les autres outils de gestion (notamment les SCOT)

Beaucoup de démarches de planification interfèrent avec le périmètre du SAGE de l'étang. La connaissance de ces démarches doit être intégrée dans le SAGE (notamment pour les documents d'urbanisme). Ces démarches peuvent être à une échelle territoriale inférieure ou supérieure au SAGE. Le SAGE est évidemment étroitement imbriqué avec son principal document de mise en œuvre qu'est le contrat d'étang. La chargée de mission SAGE a par conséquent participé à différentes réunions organisées dans le cadre de l'élaboration du troisième contrat d'étang de façon à veiller à la bonne prise en compte du SAGE (Comités techniques : 04-09 et 09-10-2014 ; COPIL 12-12-2014)

À une échelle plus large concernant des masses d'eau autres que celle de l'étang, mais en connexion, la chargée de mission a participé au comité sècheresse des Pyrénées-Orientales du 2 juillet 2014
Par ailleurs, comme tous les 3 ans un COMOR a été organisé à la Tour du Valat pour réfléchir aux orientations et aux actions du Pôle Relais lagunes méditerranéennes durant les prochaines années auquel la chargée de mission a participé.

c. Révision du SAGE de l'étang de Salses-Leucate

Afin d'être conforme aux dispositions de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006, le SAGE de l'étang de Salses-Leucate a du faire l'objet d'une révision. L'objectif de la révision est principalement de se conformer à la nouvelle législation qui change la structure des documents notamment avec l'intégration d'un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable et d'un Règlement opposable aux tiers.
En juillet 2013, les différentes parties du document révisé sont finalisées, présentées et approuvées par la CLE. La phase de consultation des collectivités, de l'autorité environnementale et du Comité de bassin a été réalisée durant l'automne 2013. **L'enquête publique a été effectuée début 2014.**

Modification du projet de SAGE

Suite à l'enquête publique, différentes remarques et recommandations ont été préconisées, entrainant quelques modifications du document.

Récapitulatif du contenu du projet SAGE révisé :

- **ETAT DES LIEUX** : L'État Initial et le Diagnostic validés en 2011, sauf zones humides en 2012. La partie Tendances et scénario avait été validée en CLE en mars 2012.
- **PAGD** (Dispositions et tableau de bord) et le **REGLEMENT** rédigés à la suite de l'approbation en Comité d'agrément des Orientations stratégiques du SAGE (2 juillet 2012). La validation finale en CLE a été votée le 11 juillet 2013. Des dispositions ont été modifiées pour répondre aux recommandations de l'enquête publique, ainsi que la partie Tableau de bord et Moyens financiers qui a été largement complétée. Ces modifications doivent être approuvées par la CLE avant approbation préfectorale (prévue début 2015).
- **Atlas Cartographique et Annexes** : les annexes et les cartes complètent le SAGE et le PAGD.

Les différents documents de travail, ainsi que des textes de référence, sont disponibles sur le site de Rivage : http://rivage-salses-leucate.fr et sur demande auprès du syndicat.

Suivi de la procédure de consultation - approbation du SAGE : Enquête publique

Durant le premier trimestre 2014, s'est déroulée l'enquête publique sur la révision du SAGE de l'étang de Salses-Leucate. Le rôle de l'animatrice du SAGE a été de :

- Travailler en amont avec le Tribunal administratif de Montpellier, la DDTM 11 et la Préfecture coordinatrice de l'Aude sur la désignation d'un commissaire enquêteur. De s'assurer de la bonne publication dans la presse, notamment départementale, de l'arrêté d'enquête publique, ainsi que de son affichage (vérifié et validé par le commissaire enquêteur). De fournir l'ensemble des documents nécessaires à l'enquête publique : recueil des avis, rapport de présentation du projet SAGE et exemplaires du document.
- D'assurer le suivi du dossier dans les différentes communes et les conditions de disponibilité du document.
- De renseigner en amont et durant la durée de l'enquête le commissaire enquêteur sur les enjeux et le contexte du territoire et du SAGE (réunion le 12 févier, nombreux échanges téléphoniques et échanges de documents).
- De répondre aux questions et recommandations inscrites dans le procès verbal de l'enquête publique (remis le 12 mai), notamment à travers un mémoire signé par le président de la CLE.

Le rapport du commissaire enquêteur et le mémoire en réponse à ce rapport sont joints respectivement en Annexe A3-1 et A3-2 de ce bilan.

d. Élaboration du troisième contrat de l'étang de Salses-Leucate

Élaboration du document central du troisième contrat

Le document central du troisième contrat d'étang a été élaboré selon le plan résumé ci-dessous (cf. Annexe A4-7) :

- Le site de l'étang de Salses-Leucate et les documents de gestion qui s'y appliquent : cadre général de la démarche (Directives, Lois, SDAGE, SAGE)
- Le SAGE de l'étang de Salses-Leucate : enjeux objectifs disputions à transcrire dans le contrat
- Le bilan du deuxième contrat d'étang : bilan technique, finencier, qualité du milieu …
- Les objectifs du troisième contrat d'étang
- Les opérations en cours répondant aux objectifs du contrat
- Le programme d'action du 3ème contrat d'étang

L'élaboration du 3ème contrat de l'étang de Salses-Leucate est assurée par la directrice de RIVAGE.

Élaboration des fiches action

Ce document est complété par des fiches actions comprenant les informations techniques et financières relatives à chaque opération. L'élaboration de ces fiches a été réalisée sous le contrôle des partenaires maîtres d'ouvrage des opérations. Les fiches actions du troisième contrat de l'étang de Salses-Leucate sont jointes en Annexe A4-8 de ce document.

Les échanges avec les partenaires techniques et financiers (Agence de l'Eau, Région Languedoc-Roussillon, CG11 et 66…) ont permis d'orienter la rédaction du document central et des fiches actions de façon a optimiser son inscription dans les stratégie développées par chacun.

L'analyse financière des actions proposées n'a pas encore débuté en 2014, la seule analyse réalisée a porté sur la faisabilité technique des actions programmées, leur cohérence au vue des objectifs proposés et la capacité de maîtres d'ouvrages pré identifiés à les mener à bien.

II.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies

a. Amélioration des connaissances

Réalisation du suivi des paramètres physiques de la lagune

Le syndicat RIVAGE assure depuis plusieurs années le suivi mensuel de certains paramètres physiques (salinité, température, pH, Oxygène) des eaux de la lagune de Salses-Leucate, sur quatre points représentatifs de la masse d'eau de l'étang, tout au long de l'année. Ces informations viennent en complément de certaines données RSL et permettent une présence sur le terrain.

Pour une meilleure utilisation et précision de ces données, la chargée de mission SAGE a participé aux réunions d'échanges et d'étalonnages organisées par la Tour du Valat (le 7 mai et le 24 octobre), dans le cadre du FilMed.

Analyses des suivis opérés par IFREMER et du RCS DCE

Le **Réseau régional de Suivi Lagunaire** (RSL) était un outil de diagnostic des lagunes notamment vis-à-vis de l'eutrophisation mis en place par la Région, l'Agence de l'Eau et IFREMER. Il avait vocation à suivre l'état écologique (colonne d'eau, phytoplancton, macrophytes, macrofaune et sédiments) des lagunes mais également de servir comme outil d'aide à la gestion. À ce titre RIVAGE a participé à la Commission d'Orientation (17 juin) présentant aux structures de gestion les résultats de l'ensemble des suivis (RSL, REPHY, REMI…) 2013 sur toutes les lagunes du Languedoc-Roussillon. À cette occasion, le bilan de l'outil RSL a été exposé et l'arrêt de ce réseau officialisé.

En outre, RIVAGE a participé aux deux séminaires organisés : le 10 avril, notamment sur la dynamique de restauration des lagunes et le 20 mai, notamment sur la restitution des résultats DCE 2012, sur l'explication des liens RSL - DCE et sur comment continuer à obtenir des données malgré l'arrêt du réseau RSL annoncé.

Réalisation du suivi des herbiers dans les zones à enjeu de l'étang

Suite à réalisation de la cartographie fine des herbiers de Magnoliophytes dans le cadre du projet SUDOE Eco-Lagunes (2010), un suivi des zones à enjeux sur l'étang de Salses-Leucate est programmé chaque année.

En 2014, ce suivi a été effectué par un prestataire externe SEANEO au mois de juin. Après plusieurs échanges et correction avec le syndicat RIVAGE, le rapport a été finalisé en novembre 2014. Il est disponible sur demande auprès de RIVAGE.

Réalisation du suivi macrophytes aux exutoires des stations d'épuration

Les stations concernées sont Salses-le-Château, Saint Hippolyte et Fitou. La méthode d'analyse est celle développée par le RSL.

Deux suivis simplifiés des macrophytes aux exutoires des stations d'épuration, en maîtrise d'ouvrage RIVAGE avec la collaboration des services de Police de l'eau de la DREAL, ont été réalisés en 2014 (le 6 juin et le 19 novembre). Le suivi hivernal reste toujours tardif car les contraintes météo sont plus difficiles que l'été surtout en raison des moyens nautiques employés (kayak).

Amélioration de la connaissance des flux admissibles à la lagune

En 2014, la recherche bibliographique s'est poursuivie ainsi que les demandes d'autorisation pour accéder aux données d'auto-surveillance. L'objectif est toujours la compilation de ces données pour faire tourner, dans la mesure du possible, le modèle O'Gamelag.

Afin de mettre en œuvre ce modèle et pour affiner les connaissances sur les sources de rejets, notamment diffus, du bassin-versant une démarche de mise à jour des données du Défi eutrophisation a été entreprise, avec une participation à 2 réunions organisées par le CÉPRALMAR (les 20 mars et 27 août 2014).

Amélioration et analyse des connaissances sur la qualité de l'eau et des coquillages

- Contamination microbiologique dans les palourdes :

Suite à la démarche engagée en 2013 qui montrait une possible contamination des palourdes remontant vers le grau des conchyliculteurs. La commune de Leucate et la communauté d'agglomération ont été relancées pour procéder à des vérifications dans les mas (automne 2014). Les tests fumés réalisés n'ont pas pu permettre de conclure sur l'origine, car à priori non adaptés à ce qui était recherché (test aux colorants plus pertinents).

- Réflexion sur suivis complémentaires :

Afin de compléter les connaissances sur les apports et sur l'état du milieu, une réflexion est engagée au Syndicat pour mettre en place des suivis complémentaires ou en substitution à ceux terminés (notamment par Laurence FONBONNE dans le cadre du 3° contrat d'étang). Toutefois en milieu salé, beaucoup de ces suivis restent onéreux, aussi la réflexion de les organiser en réseau n'est pas exclu (grâce à l'intermédiaire du Pole relais ? - au moins pour ceux qui relèvent de ses compétences). En outre, dans la cadre de la collaboration avec les services Police de l'eau de la DREAL, la mise en place de quelques suivis ont aussi soulevés notamment au niveau de la contamination bactériologique des palourdes (réunion le 6 août et visite de terrain, tour de l'étang, le 8 octobre).

Suivi des opérations de recherche concernant l'étang de Salses-Leucate

Le syndicat RIVAGE a suivi en 2014 les projets de recherche liés à connaissance des recrutements de post-larves soit en milieu marin ou en milieu portuaire : il s'agit des projets Life+ SUBLIMO et NAPPEX (restitution final du projet NAPPEX le 15 décembre 2014 à Agde). Ces deux projets sont portés respectivement par l'Université de Perpignan (Pr. Philippe Lenfant) et la société Ecocean (Gilles Lecaillon). Ils sont cofinancés par l'Union européenne pour le premier et l'Agence de l'Eau, l'État et le CG34 pour le second.

Une réunion de travail a été organisée le 18 novembre au CREM (Centre de recherche des Ecosystèmes Marins au Barcarès) afin de débattre de la faisabilité d'un projet de recherche/restauration autour de la fonctionnalité de nurserie de lagune pour les poissons. Il a été convenu lors de cette réunion de convoquer une rencontre pêcheurs/scientifiques/gestionnaires autour du sujet de l'évolution des populations de poissons pêchées. Cette rencontre sera organisée dans le cadre des JMZH 2015. Cette opération pourrait s'inscrire dans le cadre du troisième contrat d'étang.

Une des prolongations du projet NAPPEX sur la lagune de Salses-Leucate se fait également à travers le projet RESPIRE pour lequel le site du Port du Barcarès a été retenu. L'objectif de ce nouveau projet est d'apprécier la capacité de ces ports à accueillir le recrutement des larves, d'étudier également pour une partie d'entre eux la faune et la flore qui se fixera sur les habitats artificiels et, à terme, pouvoir ainsi apprécier à l'échelle de la façade méditerranéenne le rôle des zones portuaires dans le cycle de vie des poissons et leur influence sur les stocks de poissons côtiers. Les principaux partenaires de ce projet sont Ecocean, Agence de l'eau, CEFREM, Ifremer, STARESO.

Les projets de recherche menés par le laboratoire Arago de Banyuls-sur-mer (Université Paris VI) et concernant les liens entres les vibrios et les huîtres sont également suivis par RIVAGE. Ces travaux sont pilotés par Julia Baudart. En 2014 deux projets de thèse ont été débutés :

- une thèse (Léa Girard) concerne le rôle de la communication cellulaire dans l'émergence de Vibrio pathogènes des huitres au sein de réservoirs environnementaux en lagune méditerranéenne
- une deuxième thèse (Elise Da Silva) travaille sur le développement de génosensors pour la détection in situ de Vibrio

Dans le cadre de la thèse de Léa Girard une série de campagne d'échantillonnage sera mis en place dès 2015 sur l'étang de Salses-Leucate. RIVAGE a apporté sa connaissance du terrain aux chercheurs dans le cadre de la mise en place du plan d'échantillonnage et a mis en relation les chercheurs avec les professionnels conchyliculteurs (campagne d'échantillonnage impliquant la profession, incitation des chercheurs à communiquer largement avec la profession…).

RIVAGE a également suivi le montage et émis un avis favorable dans le cadre du montage d'un projet LIFE ("LIFE+ENVIRO-USV") qui consiste à développer un système autonome d'échantillonnage de l'eau - une sorte de drone marin - qui pourrait assurer un échantillonnage en toute autonomie (spatio-temporelle) dans les zones littorales et lagunaires et ce à des points préalablement définis par leurs coordonnées GPS. SI le projet venait à être retenu (pas connu à ce jour) ; un tel système offrirait un couplage de mesures physico-chimiques in situ et de certains paramètres microbiologiques ou algaux. Les partenaires du projet : différentes entreprises et labos espagnols (LABAQUA, AGUAS DE ALICANTE, EMS Sistemas et CETAQUA), la mairie d'Alicante et le Laboratoire Arago à Banyuls (UMPC Paris VI).

Le suivi des projets de recherche est assuré par la directrice de RIVAGE.

b. Actions visant à améliorer l'état de la masse d'eau de l'étang

Suivi de la mise en place de démarches PAPPH sur les communes du bassin versant par PMCA et extension si possible de cette démarche sur les communes hors PMCA

Les communes de Saint Laurent de la Salanque et de Saint Hippolyte ont lancé en 2013 les démarches en vue de la réalisation d'un PAPPH à maîtrise d'ouvrage PMCA. Ces démarches sont menées pour ces deux communes par la chargée de mission Agenda 21 et RIVAGE vient en appui technique si nécessaire. Afin d'inciter les autres communes du bassin versant à en faire de même, les représentants des communes qui ne se sont pas encore engagées ont été conviés au COPIL de lancement qui a eu lieu le 15 mai 2014.

Suivi des schémas directeurs des eaux pluviales et problématique potences

Un schéma directeur des eaux pluviales de Saint-Hippolyte a été initié en 2014, avec une réflexion sur les potences agricoles. PMCA poursuit aussi une réflexion sur l'amélioration de la connexion du pluvial et des agouilles dans le cadre l'amélioration des zones humides.

Un SDEP du Barcarès est réalisé par le Cabinet d'étude Artélia sous maîtrise d'ouvrage PMCA (financement Agence de l'Eau). L'État de lieux et le diagnostic quantitatif du réseau ont été terminés en 2013. Le 21 janvier 2014, une réunion a été organisée pour la validation du diagnostic qualitatif du réseau pluvial (restitution des résultats de la campagne de mesures) et des propositions d'aménagements (proposition de zonage à suivre).
La réunion de présentation et de validation du programme d'actions du schéma directeur des eaux pluviales sur la commune de Le Barcarès est prévue le 27 janvier 2015.

Suivi des schémas directeurs d'assainissement et des actions sur les stations d'épuration

Le système d'assainissement de Le Barcarès rencontre des sérieux problèmes au niveau des réseaux qui sont poreux et pour lesquels les branchements sont parfois erronés. Néanmoins le rejet de la STEU a été conforme à la DERU et à l'AP en 2012. Il y a également un problème de capacité (flux moyen de la semaine la plus chargée en 2012 : 69 800 EH pour une capacité de 45 000 EH). La police de l'eau a donc demandé à la collectivité de poursuivre la réflexion engagée pour l'extension de la STEU avec mise à niveau du traitement tertiaire. La commune a aussi souhaité accélérer cette démarche en vue d'anticiper l'augmentation de population telle que prévue par le PLU en cours d'approbation.

Le lancement de l'étude de faisabilité, par le Cabinet d'étude Merlin, du projet d'extension de la STEP a été organisé le 11 décembre en maitrise d'ouvrage PMCA. Un premier listing de document et renseignements à fournir est en cours de réponse. Cette étude de faisabilité devrait durer 4 mois. La réunion de restitution est de proposition de scénarii est prévue pour mai 2015.

La commune de Fitou est en cours d'élaboration de son PLU. Dans ce cadre elle souhaite mettre à jour les documents qui ne correspondent plus à la réalité de leur commune. Une première rencontre a été organisée par RIVAGE le 21 novembre avec la municipalité et le fermier Veolia afin de faire le point des besoins, problèmes et acquis en matière d'assainissement et d'alimentation en eau potable.

En ce qui concerne les autres projets en cours, la mise à jour du SDA sur Opoul (maîtrise d'ouvrage PMCA), est intégrée dans le plan de gestion de la mare et cette thématique est en lien étroit avec la réflexion sur la gestion du pluvial et des potences sur la commune. Cette démarche sera poursuivie en 2015.

Par ailleurs, en raison d'une réflexion sur les réseaux, les travaux programmés sur la station d'épuration de Saint Hippolyte n'ont pas encore commencé en 2014. RIVAGE suit l'avancement du dossier.

Accompagnement des communes dans la gestion de la Cabanisation

Le 22 mai, à la demande de la commune de Fitou, s'est déroulée une rencontre avec les pouvoirs de polices, suivies d'une visite sur le terrain au sujet de l'installation de mobil' homes sur des terrains dits "de loisirs" alors que cette dénomination ne correspond à rien sur le PLU et situés en milieu naturel.

Par ailleurs, une réunion cabanisation sous l'égide de Natura 2000 a été organisée le 16 octobre : les différents leviers de gestion ont été présentés et illustrés par les services de police et les communes (cf. Annexe A7-2)

Diverses problématiques en lien avec la qualité de l'eau

Dans le cadre l'animation et mise en œuvre du SAGE d'autres échanges - rencontres ont eu lieu sur différentes problématiques identifiées pour le territoire.

- Réunion avec la communauté d'agglomération PMCA (le 16 janvier) pour une réflexion sur une meilleure collaboration RIVAGE - PMCA sur la problématique des potences agricoles des communes aux 2 territoires.
- Rencontre avec un centre équestre en zone humide pour un diagnostic de ses pratiques dans le cadre d'un projet étudiant, 18 mars.
- Plusieurs réunions ont été organisées pour une meilleure gestion du canal Paul Riquet à Saint-Hippolyte (66) (3 juin, 8 juillet). En outre suite à une mortalité importante de poissons en fin de période estivale, une réunion de crise a été organisée par la mairie le 24 septembre.
- Rencontre avec un agriculteur voulant développer un élevage de crevette sur le territoire, 9 septembre.
- Rencontre avec la communauté de communes Salanque Méditerranée sur des projets de sentier et les enjeux environnementaux du territoire le 15 octobre.
- Rencontre avec une association de pratiquant libre de kitesurf pour organiser un nettoyage de sites et discuter des pratiques plus respectueuses des zones humides, le 9 décembre…

c. Restitution des Suivi qualité eau

Afin de diffuser largement ces résultats à l'échelle du territoire de RIVAGE **une restitution des résultats de l'ensemble des suivis sur l'étang est organisée annuellement** par la chargée de mission SAGE. Ceci permet de discuter avec les acteurs locaux sur les démarches à engager pour parvenir à une amélioration notable de la qualité du milieu.
Malgré l'arrêt de l'outil RSL, une réunion de restitution a été organisée par RIVAGE le 26 novembre à Saint-Hippolyte, ce qui a permis de faire une restitution sur l'ensemble des autres suivis sur l'étang. Le compte rendu est joint en Annexe A5-1 de ce bilan. Une communication a également été faite dans le bulletin de l'étang.

- Résultats suivis RSL :

Le suivi de la colonne d'eau dans les deux bassins principaux de l'étang de Salses-Leucate (bassin Nord et bassin Sud) montre en 2013 un très bon état vis-à-vis de l'eutrophisation, et bon dans l'anse de la Roquette. Le diagnostic phytoplancton indique, lui, des résultats très bons pour le bassin nord et bon à moyen pour le sud.
Comme chaque année (depuis 1999) on observe pour la colonne d'eau, une **stabilité relative et de bons résultats de la qualité vis-à-vis de l'eutrophisation** pour les deux bassins principaux de l'étang de Salses-Leucate. L'anse de la roquette reste un secteur plus sensible.

- Suivis REMI, REPHY :

Les suivis du REPHY sont hebdomadaires. En plus de l'abondance des phytoplanctons, il y a un suivi plus spécifique de la toxicité de 3 phytoplanctons. Sur la lagune de Salses-Leucate en 2014, on observe des blooms de dinophysis avec présence de toxine en début d'année et au mois de novembre. Le dinophysis est naturellement présent dans l'étang de Salses-Leucate et c'est le genre qui pose le plus de problèmes récurrents de toxicité depuis 15 ans. On observe aussi la présence d'Alexandrium et de Pseudo-nitzschia, toutefois sans production de toxine.
Le suivi microbiologique de 2014 a montré des contaminations au niveau des palourdes (3 alertes), mais pas de problème sur les huîtres et les moules. Ce suivi est mensuel sauf en cas d'alerte où des suivis supplémentaires sont alors réalisés.

- Contaminants chimiques (pesticides, métaux lourds, hydrocarbures) :

Des suivis tels que le ROCCH permettent de suivre la présence de métaux (mercure, cadmium, plomb). En 2014, et depuis plusieurs années, la lagune de Salses-Leucate apparait en bon état (valeurs très inférieures aux seuils réglementaires). Le RINBIO, lui aussi, montrent des valeurs inférieures aux NQE (quand elles sont définies) pour Salses-Leucate.
Selon les résultats issus de l'étude PepsLag (Ifremer 2013), de nombreux pesticides sont présents dans la lagune sans toutefois dépasser les normes (quand elles existent) et en restant relativement faible par rapport à d'autres lagunes. Cependant, des incertitudes existent concernant les HAP qui nous déclassent vis-à-vis de la DCE, mais qui n'ont pas été relevées par les premiers suivis capteurs passifs. Quant à l'aldrine, elle constitue sans doute sur l'étang de Salses-Leucate la principale problématique écologique, éco-toxicologique et probablement sanitaire sur la lagune. En effet l'aldrine fait partie des insecticides organochlorés classés comme Polluants Organiques Persistants (POP) compte tenu de leur capacité à s'immiscer dans la chaîne alimentaire (par bioaccumulation et bioamplification), de leur rémanence et de leur toxicité.

- Résultats suivis Herbiers :

En 2014 : la surface occupée par les herbiers est en légère augmentation. La perte de vitalité observée est peut être due à une date plus tardive des suivis (conditions météo difficiles pour sorties terrain), à des températures du mois de juin plus chaudes, et sans doute des séquelles de la prolifération des opportunistes de 2013 notamment dans l'anse du Paurel.

En ce qui concerne les algues rouges *Halopitys incurva* (dont la surreprésentation était à l'origine du classement européen moyen de la lagune), on ne note pas d'augmentation de la population (hypothèse sur leur développement : elles auraient une dynamique similaire aux algues vertes avec une importance de la météo et des printemps pluvieux favorisant leur développement ?). On peut noter également le retour de l'herbier sur Saint-Hippolyte qui reste une zone assez instable.

- Résultats suivis Macrophytes :

Les données issues de ce suivi sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Etat de conservation des macrophytes au droit des rejets des stations d'épuration (méthode RSL)

		2010		2011		2012	2013		2014	
Station d'épuration	**Distance/rejet**	**août-10**	**nov-10**	**juin-11**	**janv-12**	**juil-12**	**mai-13**	**déc-13**	**juin-14**	**nov-14**
Salses-le-Château	0-25m									
	25-50m									
	>50m									
Fitou	0-25m								Valonia	
	25-50m								Valonia	
	>50m									
Saint Hippolyte	0-25m									
	25-50m									
	>50m									

pas de diag	0
très bon	1
bon	2
moyen	3
médiocre	4
mauvais	5

Après une progression des algues vertes Valonia à Fitou, on observe une reprise des herbiers en période automnale. Les herbiers sont aussi présents à Saint-Hippolyte mais le reste du recouvrement correspond à du sol nu. Saint-Hippolyte reste un secteur très fluctuant, mais ce n'est sans doute pas dû uniquement à un effet STEP (cf. suivis herbiers). Le secteur de Salses-le-Château est plutôt en amélioration surtout au-delà des 50m, même si les résultats de novembre sont plus difficiles. Les résultats 2014 montrent un impact limité des stations d'épuration.

<u>Partage de la connaissance sur la richesse et les enjeux eau - biodiversité du territoire</u>

En sus des bulletins et réunion de restitution, RIVAGE essaie différents moyens de communication, suivant les thématiques, pour toucher un public varié.

Ainsi, une rencontre a eu lieu le 10 février avec un directeur de centre d'animation, notamment scolaires, pour discuter d'une meilleure diffusion auprès des écoles des services proposés par les associations d'éducation à l'environnement, notamment dans le cadre des changements de rythmes scolaires. Une première diffusion d'un listing de ces associations auprès de toutes les écoles du bassin-versant a été réalisée. Cependant, un programme complet EEDD a été développé par Julia REROLL lors de son service civique.

Un autre axe exploité correspond à des visites de la maison de l'étang (accueil et visite guidée de groupe) et, évidemment, une participation aux JMZH (conférences).

III. ZONES HUMIDES

III.1. Concertation et planification

a. Animation de la concertation relative à l'élaboration de la SGZH

La concertation relative à l'élaboration de la SGZH s'appuie sur :

- le **Comité de Suivi de la Stratégie de Gestion** (CS-SGZH), émanation de la CLE, instance de validation et de suivi de la démarche Zones Humides.
- les groupes de réflexion pour la définition des différents Plans de Gestion et qui sont de deux ordres et spécifiques à chaque Plan de Gestion :
  - les **Comités de gestion** composés des propriétaires de la zone de gestion identifiée, du gestionnaire délégué le cas échéant, du maître d'ouvrage si différent du gestionnaire et de l'assistant à maître d'ouvrage (RIVAGE)
  - les **Comités de pilotage** composés de partenaires techniques et financiers au sens large.

En 2014 les comités de gestion, comités de pilotage et groupes de travail techniques et financiers ont été réunis dans l'objectif de poursuivre l'élaboration des différents Plans de Gestion avec leurs programmes d'action : identification des travaux à réaliser, des maitres d'ouvrage et des partenaires financiers.
Le comité de suivi de la SGZH n'a pas pu être réuni courant 2014 mais le bilan annuel des opérations menées dans le cadre de la SGZH sera réalisé le 15 janvier 2015 lors de la réunion regroupant Comité de suivi SGZH et COPIL Natura 2000.

L'animation de la concertation et la planification est assurée par le chargé de mission Zones Humides.

b. Animation de la mise en œuvre de la SGZH

La mise en œuvre du Programme d'Actions constitue la phase opérationnelle et technique de la Stratégie de Gestion. Selon les préconisations établies précédemment, il s'agira selon les cas de non-intervention, de préservation / entretien ou encore de restauration de Zones Humides. La mise en œuvre des opérations se fait soit à travers les Plans de Gestion (entrée territoriale) ou encore à travers les Actions Transversales (entrée thématique).
La Stratégie de Gestion des Zones Humides périphériques à l'étang de Sales-Leucate est entrée dans sa phase opérationnelle et **8 Plans de Gestion** (entrée territoriale) **ont étés initiés ainsi que 6 Actions Transversales** (entrée thématique)**.**

L'évaluation du Programme d'Actions décrit la manière d'évaluer la gestion choisie et mise en œuvre. Deux niveaux de bilan et d'évaluation sont requis :
- Un bilan et une évaluation annuels qui ajustent si besoin le plan de travail annuel de l'année suivante (réunion du 15 janvier 2015), les détails de cette réunion seront repris par la suite.
- Un bilan et une évaluation au terme du Plan de Gestion qui peuvent compléter la Stratégie de Gestion initiale (à la suite des 6 années que durera la SGZH).

Le tableau de bord de la Stratégie de Gestion des Zones Humides rend compte de l'avancement des opérations et détaille chacune des actions engagées. Ce tableau est mis en liens sous le lien suivant : **http://rivage-salses-leucate.fr/missions/zones-humides/tableau-de-bord-de-la-strategie-de-gestion-des-zones-humides/**

c. Suivi des politiques de gestion des Zones Humides à échelle globale

En dehors du suivi de la bonne articulation entre le SAGE et la démarche Zones Humides, le chargé de mission Zone Humide réalise une veille active de toutes les démarches de gestion des milieux humides qui s'appliquent sur le territoire et intervient si nécessaire pour assurer la bonne prise en compte des objectifs définis localement.

- **Suivi des démarches Zones Humides menées par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales :** Accompagnement dans la démarche d'inventaire départemental des Zones Humides et participation aux réunions de travail. Il est apparu souhaitable de communiquer sur les expériences menées par le syndicat RIVAGE en vue de tendre à une harmonisation des méthodes au niveau régional,
  La démarche n'est pas finalisée à ce jour pour ce qui est du département des Pyrénées-Orientales aux vues des difficultés rencontrées, cependant des échanges entre RIVAGE et le CG66 ont permis de compléter cet inventaire.
- **Suivi du PNA Emydes** (réunion PNA le 30 janvier 2014, suivis réalisés en 2014 sur le site de la Soulsoure),
- **Suivi du PNA Cistudes** (réunion PNA le 20-11-2014, suivis réalisées en 2014 en lien avec l'EPHE de Perpignan, le GOR, l'association REV, suivis et actions prévues en 2015),
- **Suivi SRCE et de l'outil 3D** remarques formulées à la réception des documents et lors des réunions d'avancement, accompagnement des communes dans l'intégration de cette démarche.

III.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies

La Stratégie de Gestion des Zones Humides étant lancée depuis mi 2013, le chargé de mission Zones Humides avait anticipé un certain nombre de démarches qui s'inscrivent à présent dans la mise en œuvre des orientations de gestion.
Elles participent d'une part dans une mise en cohérence par rapport à des projets menés notamment par Natura 2000 et d'autre part dans la mise en place de démarches propre aux Zones Humides dans le cadre du SAGE.
Pour ces dernières le chargé de mission a mené toutes les étapes techniques et d'animation de la concertation nécessaires.

a. Montage des projets qui rentrent dans le seul cadre de la SGZH
(Actions territoriales et actions transversales)

Tous les documents et comptes rendus relatifs à la Stratégie de Gestion des Zones Humides sont téléchargeables à partir du Tableau de bord de la Stratégie de Gestion des Zones Humides à l'adresse suivante : http://rivage-salses-leucate.fr/missions/zones-humides/tableau-de-bord-de-la-strategie-de-gestion-des-zones-humides/
Les comptes rendus de réunions relatifs aux Plans de Gestion ci-dessous sont également fournis en Annexe 6 de ce bilan.

- **Élaboration du Plan de Gestion de la mare d'Opoul (Opoul-Périllos 66) :**
  Suite aux démarches lancées en 2013, l'élaboration du Plan de gestion de la mare d'Opoul s'est poursuivie en 2014. Face aux enjeux que représente cette mare notamment de par la grande diversité d'amphibiens protégés qu'on y trouve, le plan de gestion proposera des actions liées à l'amélioration des connaissances, à l'amélioration de la qualité de l'eau

arrivant à la mare (action sur les potences agricoles, gestion du pluvial, …), des opérations liées à la gestion et à l'entretien du site(gestion des espèces envahissantes, limitation de la prédation des amphibiens) et finalement des actions de sensibilisation.
Les réunions organisées en 2014 sont listées ci-dessous et les comptes rendus présentés en Annexe A6-1 et 2 de ce bilan :

- Groupe de travail sur les potences agricoles (04-02-2014)
- Comité de Pilotage (19-11-2014)

L'arrêté de protection portant sur la mare d'Opoul et dont la rédaction été finalisée en janvier 2014 est en attente de signature.

- **Initiation du Plan de Gestion de la dépression de Ventenac (Fitou 11) :**
  La dépression de Ventenac est principalement constituée de parcelles agricoles exploitées en vigne, le tout formant une cuvette qui se gorge d'eau en cas de fortes intempéries. En marge de cette dépression un chapelet de mares temporaires ou permanentes abritent une faune et une flore patrimoniale.
  En 2014 s'est poursuivie la collaboration avec le Syndicat des Corbières Maritimes et le PNR de la Narbonnaise ce qui a abouti à une propositions de document de travail du plan de gestion transmise en août 2014 au SIAH des Corbières maritime sans retour officiel à ce jour. (le document de travail est accessible sous ce lien : http://www.aht.li/2438235/PG-Entite_28__Depression_de_Ventenac_05-08-2014.pdf).
  Une action de valorisation du site par la mise en place de sentiers de découverte a néanmoins pu être initiée (cf. Annexe A6-3). Des inventaires ont aussi été réalisés soit par le CEN-LR soit par le CBN-Méditerranée (juin 2014).

- **Initiation du Plan de Gestion valorisation de la Zone Humide du Communal-Nord (Saint Hippolyte 66) :**
  Dans le cadre de la SGZH, la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales (FDC66), association agréée au titre de la protection de la nature, se porte en partenaire privilégié pour ce projet de revalorisation d'une Zone Humide au nord de la commune de Saint-Hippolyte. En effet, depuis de nombreuses années, les chasseurs du département œuvrent au maintien et à l'entretien des Zones Humides par des actions ponctuelles. Cette zone sera le témoin d'un travail mené dans le cadre de la gestion des sites et des politiques publiques actuelles et non plus par des initiatives isolées. L'objectif de ce projet fédérateur est de réhabiliter le site du communal de Saint Hippolyte pour lui redonner sa vocation écologique première et créer une zone favorables à l'accueil de l'avifaune et sans pour autant favoriser l'activité de chasse.

  En 2014, cette opération n'a pas pu avancer - malgré les relances de RIVAGE - et ce raison du plan de charge des agents de la FDC66. Le document de travail est accessible sous ce lien : http://www.aht.li/2555605/1-_DIAGNOSTIC_Entite_14__Projet_FDC66_11-2013.pdf

  Une convention de gestion quadripartite qui cadre la collaboration établie avant la rédaction du Plan de Gestion a été validée par l'ensemble des partenaires.

- **Initiation du Plan de Gestion mares de Port-Leucate (Leucate 11) :**
  Les mares de Port Leucate sont de grande valeur environnementale notamment de par la présence d'une population d'au moins 300 individus de Cistudes d'Europe, une espèce protégée, d'intérêt communautaire et en fort déclin en Languedoc-Roussillon. Les mares de Port-Leucate abritent la plus importante population connue de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, l'enjeu de préservation est donc très important. Il est également important de noter la valeur non négligeable du site pour d'autres espèces.

Le Plan de Gestion dont l'élaboration a débuté en 2013 cherchera à optimiser les conditions de préservation de la Cistude et des habitats présents.

- Comité de Pilotage – Lancement du Plan de Gestion (10-01-2014) (cf. Annexe A6-4)
- Sensibilisation
- Réunions et suivi du chantier de mise en place des tennis à proximité :
- Opérations de gestion des espèces envahissantes : arrachage d'herbes de la pampa, griffes de sorcières, agaves, luzernes arborescente, Baccharis, figuier de barbarie.
- Une étude hydraulique reste à réaliser pour finaliser le Plan de Gestion

Le document de travail est accessible sous ce lien : http://rivage-salses-leucate.fr/plan-de-gestion-de-la-mare-de-port-leucate/

- **Initiation du Plan de Gestion « Ilots de la Coudalère » (Barcarès 66) :**

Ce plan de Gestion a pour double objet, la mise en circulation des masses d'eaux confinées de l'étang et la mise en défens de site de reproduction de Sternes naines sur la commune du Barcarès (la Coudalère). L'intérêt étant de permettre la coexistence des enjeux avi-faunistiques forts avec une forte fréquentation (promeneurs, chiens, sports de glisse, pêcheurs …).

Les opérations qui ont eu lieu en 2014 relatives à ce Plan de Gestion sont listées ci-dessous :

- Suivi des études préliminaires au Plan de Gestion concernant la bathymétrie et les études d'impact.
- Mise en défens de la colonie de Sternes naines et de gravelots à collier interrompu 9 juin 2014.
- Suivi de l'évolution de la colonie, observation, sensibilisation, concertation, entretien (période estivale) – publication de l'ensemble des observations auprès des réseaux – il a été constaté un grand succès de reproduction pour cette colonie en 2014 grâce a cette intervention.
- Rédaction du Plan de gestion (document de travail)

Le document de travail est accessible sous ce lien : http://rivage-salses-leucate.fr/plan-de-gestion-ilot-de-la-coudalere/

- **Initiation du Plan de Gestion « Expérimentation de contrôle d'espèce envahissante » (Leucate 11) :**

Ce plan de Gestion a pour objet la lutte contre une espèce envahissante : la griffe de sorcière (la Corrège – Leucate) en contrebas du Pont de la Corrège. Le site initialement constitué d'habitats dunaires est actuellement quasi totalement recouvert de griffes de sorcières. Vu le recouvrement des griffes de sorcières sur la zone en question il est envisagé de tester de nouvelles méthodes d'intervention ; l'arrachage manuel étant inenvisageable.
En 2014, le diagnostic initial de ce plan de gestion a été réalisé. Cette action devrait être réalisée en 2015.

Le document de travail est accessible sous ce lien : **http://rivage-salses-leucate.fr/plan-de-gestion-experimentation-sur-griffes-de-sorcieres/**

- **Poursuite de l'Action Transversale « Urbanisme et Zones Humides » :**
  Les Zones Humides sont des milieux d'interface entre terre et eau, à forte valeur patrimoniale, qui jouent un rôle important dans la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau. Leur importance justifie donc que ces milieux doivent être pris en compte dans les documents d'urbanisme au titre d'infrastructures naturelles à préserver.
  Les documents d'urbanisme (SCoT, PLU et cartes communales) doivent être compatibles avec le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Il a donc été nécessaire d'identifier l'état d'avancement des documents d'urbanisme sur le bassin versant (scot et plu), d'accompagner les communes dans la prise en compte de cet enjeu, et mettre en place des outils concrets à proposer aux chargés de mission PLU de chaque commune.
  http://rivage-salses-leucate.fr/urbanisme/

  Les opérations réalisées en 2014 et relatives à cette Action Transversale sont listées ci-dessous :
  - Diffusion d'une plaquette «Zones Humides et Urbanisme» à toutes les communes et autres partenaires à l'échelle régionale (cf. Annexe A6-5)
  - Mise en place d'une procédure d'exonération de la TFNB à l'échelle du bassin versant, cette action n'a pu être menée à bien pour une raison de modification des textes de loi sur le sujet courant 2014.
  - Proposition d'une procédure d'intégration des nouvelles études Zones Humides (cf. Annexe A6-6), une étude complémentaire menée par la commune du Barcarès, complétée par une contre expertise mandaté par les services de l'état a été présenté en Comité de Suivi le 15/01/2015.
  - Présentation de la démarche dans le cadre de la réunion régionale du réseau des gestionnaires le 18-11-2014.
  - Élaboration du futur outil de connaissance du foncier permettant d'identifier les propriétaires des zones à enjeux et des secteurs visés par des projets. Cet outil permettant d'appréhender le foncier sur l'ensemble du bassin versant dans le cadre des démarches menées par le syndicat RIVAGE (SAGE, Stratégie de Gestion des Zones Humides & Natura 2000).
  - Suivi des documents d'urbanisme de chaque commune et notamment celui de la commune du Barcarès qui est arrêté début 2015.

- **Initiation de l'Action Transversale « Labellisation RAMSAR » :**
  A l'échelle internationale, les Zones Humides sont les seuls milieux naturels à faire l'objet d'une convention particulière pour leur conservation et leur utilisation rationnelle : la convention de Ramsar. Au 4 mars 2014, 2177 sites sont reconnus d'importance internationale par cette convention. Ils couvrent une superficie de plus de 208 millions d'hectares à travers le monde.
  La France a ratifié la convention de Ramsar le 1er décembre 1986. Au 2 février 2014, elle possède 43 sites d'importance internationale, d'une superficie de plus de 3,5 millions d'hectares, aussi bien sur le territoire métropolitain qu'outre-mer.
  Certaines Zones Humides françaises sont des sites reconnus au niveau européen ou international et /ou bénéficiant de mesures de protection. Aujourd'hui les Zones Humides du bassin versant de l'étang de Salses-Leucate souhaitent rejoindre ce réseau.
  http://rivage-salses-leucate.fr/missions/zones-humides/tableau-de-bord-de-la-strategie-de-gestion-des-zones-humides/labellisation-ramsar/

Les opérations réalisées en 2014 et relatives à cette action transversale sont listées ci-dessous :

- Présentation publique de la démarche dans le cadre des Journées Mondiales pour les Zones Humides le 31-01-2014,
- Prise de délibération de la part du Conseil Syndical de RIVAGE le 18-09-2014,
- Rédaction de la Fiche Descriptive de Territoire en partenariat avec l'association RAMSAR France.

- **Initiation de l'Action Transversale « Lutte contre les dépôts sauvages » :**
  Les dépôts sauvages peuvent avoir de nombreuses conséquences dommageables.
  Outre la dégradation des paysages, ils ont pour effet de polluer les sols et les eaux, de perturber les écosystèmes ou encore d'être à l'origine de nuisances olfactives et de dangers sanitaires.
  Ils sont malheureusement très courants autour de l'étang de Salses-Leucate, c'est pourquoi, une Action à l'échelle du bassin versant est devenue nécessaire.
  En 2014 une cartographie des dépôts de déchets a été réalisée en collaboration avec l'IUT. Cette cartographie a pu ensuite être transmise à la CCSM (Communauté de communes Salanque Méditerranée) qui intervient sur l'enlèvement de déchets sur des sites de dépôts sauvages dans les communes de Salses-le-Château et Fitou.
  http://rivage-salses-leucate.fr/missions/zones-humides/tableau-de-bord-de-la-strategie-de-gestion-des-zones-humides/action-transversale-depots-sauvages/

- **Initiation de l'Action Transversale « Sentiers de découverte » :**
  La préservation des milieux humides passe par la connaissance de ce patrimoine pour le plus grand nombre. En ce sens une volonté croissante de différents partenaires a naturellement conduit le syndicat RIVAGE à aborder cette thématique.
  Une partie du volet sensibilisation est abordée à travers des sentiers de découverte dans les différents Plans de Gestion des Zones Humides. Un partie complémentaire est cependant à l'étude - en collaboration avec les étudiants de l'IUT (dans un objectif à long terme de boucler un sentier de découverte qui ferait le tour de l'étang de Salses-Leucate. Ces travaux se font en collaborations avec le PNR de la Narbonnaise, la Communauté de Communes Salanque Méditerranée et le SIVOM Corbières Méditerranée.
  http://rivage-salses-leucate.fr/missions/zones-humides/tableau-de-bord-de-la-strategie-de-gestion-des-zones-humides/sentiers-de-decouverte/

- **Poursuite de l'Action Transversale « Gestion des ragondins » :**
  La gestion des ragondins a été poursuivie en 2014. La particularité du nouveau dispositif mis en place en 2014 consiste dans une implication plus importante du tissu associatif en plus d'une lutte opérée par le personnel de la FDC66. De plus les périodes de lutte ont été restreintes et centrées sur les sites les plus productifs. Ce choix s'est révélé judicieux vu les résultats obtenus en 2014.
  Les secteurs de lutte principale demeurent les communes de Salses-le-Château et Saint Hippolyte.
  Le bilan réalisé fait état de 233 animaux capturés sur les deux périodes (mi-février à mi-avril & mi-octobre à mi-novembre). Le compte rendu d'activité annuel est présenté en annexe A6-7 de ce document.
  http://rivage-salses-leucate.fr/missions/zones-humides/tableau-de-bord-de-la-strategie-de-gestion-des-zones-humides/action-transversale-lutte-contre-les-ragondins/

- **Accompagnement pour la mise en place de mesures compensatoires sur le secteur du Barcarès/St Laurent-de-la-Salanque**
  Suivi des travaux d'élargissement et des voies latérales menées par le CG66, mise en place de mesures d'évitement et de réduction sur les milieux humides. Des travaux compensatoires seront à mettre en place courant 2015.

- **Assistance technique auprès de porteurs de projets**
  De façon régulière des avis ont pu être fournis sur la bonne prise en compte des enjeux Zones Humides dans la conduite de divers projets.

b. Participation à des projets concernés par la SGZH et le Docob Natura 2000

- **Mise en œuvre du Plan de Gestion de la Sagnette à Saint-Hippolyte**
  Suite à la rédaction du plan de gestion de la Sagnette en 2013 et à la mise en œuvre des premières Operations de gestion ; les aménagements ont étés finalisés en 2014, notamment par la pose d'une table d'orientation. L'inauguration du site a été réalisée dans le cadre des Journées Mondiales pour les Zones Humides le 05-02-2014 et des suivis d'entomofaune et ornithologiques ont été réalisés courant 2014.
  Un retour d'expérience sur le sujet a été organisé avec un bureau d'étude mandaté par l'Agence de l'Eau le 23-04-2014.

- **Zone Humide de la Soulsoure à Saint-Hippolyte**
  De mars à Septembre 2014 un stagiaire a été recruté pour élaborer le Plan de Gestion de la Soulsoure. Ce document prend en compte les enjeux et objectifs identifié dans le cadre de la Stratégie de Gestion des Zones Humides. Ce Plan de Gestion a été réalisé en lien étroit avec la démarche Natura 2000.
  Comité de Gestion (13-03-2014) Copil de lancement (24-06-2014) Copil final (20-08-2014)
  Le Plan de Gestion est téléchargeable à l'adresse suivante : http://rivage-salses-leucate.fr/3617/la-soulsoure/ et les comptes rendus des réunions de préparation sont joints en Annexes A7-11 à A7-14 de ce bilan.

- **Entretien de réseau hydraulique et Amélioration des pratiques dans le secteur du Communal à Sain Hippolyte :**
  Dans le cadre des réflexions menées par PMCA sur la gestion du pluvial à Saint-Hippolyte, des réunions techniques ont été organisées entre RIVAGE et PMCA en vue d'intégrer les besoins et capacités des milieux humides en aval dans la gestion des écoulements du pluvial.

- **Chantier de régulation d'espèces envahissantes :**
  Réalisé en lien avec l'association REV solidarité jeunesse. (juin 2014). Des jeunes bénévoles internationaux sont venus traiter le fléau que représente les griffes de sorcières sur la Zone Humide du Mouret. Cette problématique conduit a une importante perte de fonctionnalités de la Zone Humide (écologique, biologique, paysager).

IV. NATURA 2000

IV.1. Concertation et planification

a. Secrétariat et animation des différentes instances de concertation

Animation du comité de pilotage

Un nouvel arrêté inter Préfectoral a été pris en date du 14 août 2014 pour modifier la liste des membres du COPIL. Effectivement la structuration des collectivités sur le territoire a rendu nécessaire l'intégration de nouvelles structures au COPIL Natura 2000. Ce nouvel arrêté est présenté en Annexe A7-1.

La réunion de restitution annuelle des deux démarches zones humides et Natura 2000 aura lieu le 15 janvier 2015. Lors de cette réunion un nouveau Président du COPIL Natura 2000 devra être désigné. En effet suite aux élections municipales (mars 2014), Michel MONTANGE, Président du COPIL Natura 2000 n'a pas été reconduit dans son mandat de Maire de Saint-Hippolyte ; il reste cependant élu de l'opposition. Il convient néanmoins de désigner un nouveau Président de COPIL.

L'objectif technique de cette réunion sera de faire le point sur les actions réalisées au courant de l'année et de valider le programme d'action pour 2015.

Animation de groupes de travail

En 2014, plusieurs réunions de travail se sont réunies sur les thématiques de la police de la nature ce qui a conduit à l'édition et à la diffusion du "Guide Police" et de la cabanisation (cf. Annexe A7-2).

Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site

Dans le cadre de la vie du réseau Natura 2000, RIVAGE a participé entre autres aux réunions suivantes :

- Pré CRAE opérateur agro-environnemental
- Journée entre opérateurs Natura 2000 (fonctionnement de l'association Natura 2000 en région). Cette association créée en 2013 a pour principal objectif : la mutualisation des moyens pour échanger entre chargés de mission sur des expériences précises ou des questions communes. Ainsi, en 2014 plusieurs sujets ont pu faire l'objet de discussions : financements, PAEC, diagnostics écologiques préalables aux MAEC, etc.
- COPIL Natura 2000 complexe lagunaire de l'étang de La Palme et Site à chiroptère des Pyrénées-Orientales et fort de Salses
- Journée régionale des opérateurs Natura 2000
- Réunion régionale des opérateurs agro-environnementaux
- Journée thématique MAEt
- Réunion départementale des opérateurs Natura 2000 de l'Aude

Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Dans le cadre des missions portées par le syndicat RIVAGE (révision du SAGE, animation de la SGZH, élaboration du troisième contrat d'étang), certaines démarches communes ont été entreprises afin d'intégrer le DOCOB dans ces différents documents d'orientation. Ainsi, plusieurs temps d'échanges entre les différents techniciens en charge de ces thématiques ont permis l'articulation entre ces démarche environnementales.

IV.2. Mise en œuvre des orientations de gestion définies

a. Animation du PAEt

Rappel concernant le projet agro-environnemental

Nom du Projet : Projet Agro-environnemental du Complexe Lagunaire de Salses-Leucate
Durée du Projet : 2012 - 2014
Code : LR_CLSL
Enjeu : Biodiversité - Natura 2000
Opérateur Agro-environnemental : Syndicat mixte RIVAGE Sales-Leucate
Départements concernés : Pyrénées Orientales (66) et Aude (11)
Périmètre : Périmètres Natura 2000 des sites du Complexe Lagunaire de Salses-Leucate
Surface totale : 7764 ha
Surface Agricole : 1490 ha
Objectifs SAU contractualisés au terme du projet : 245,5 ha
Organismes associés : Chambre d'Agriculture du Roussillon, Société d'élevage des Pyrénées Orientales, Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon, Groupe Ornithologique du Roussillon

La synthèse des mesures agro-environnementales visent principalement les objectifs suivants :

- Améliorer la qualité de l'eau et le fonctionnement hydraulique de la lagune et de ses zones humides périphériques.
- Maintenir, encourager ou adapter les activités humaines en faveur de la biodiversité.

Les mesures qui peuvent être mobilisées pour atteindre ces objectifs sont listées ci-dessous :

- Suppression totale des traitements herbicides chimiques
- Suppression partielle (sur l'inter-rang des traitements herbicides chimiques)
- Gestion pastorale des milieux remarquables
- Gestion des milieux remarquables par le pâturage et l'entretien mécanique
- Ouverture et entretien des milieux pâturables en déprise
- Entretien des haies
- Entretien des fossés et canaux
- Gestion des prairies de fauche par la fauche et le pâturage*
- Gestion des prairies de fauche avec limitation de la fertilisation et report de fauche*
- Gestion des prairies de fauche avec absence de fertilisation et report de fauche*

Suivi des MAEt (diagnostic préalable, accompagnement des signataires)

Le début de l'année 2014 a permis, pour 3 nouveaux exploitants agricoles de souscrire des MAEt ainsi, en préalable à la contractualisation, le diagnostic d'exploitation a été croisé avec le diagnostic écologique afin de choisir les MAEt les plus adaptées à la situation.

Type d'activité	Nombre d'agriculteurs engagés	Type de mesure souscrite	Surface	Montant total
Viticulture	2 nouveaux + 2 ajouts	Absence de désherbage sur l'inter-rang	12,63 ha	4 466,7 €/an
Arboriculture	1 nouveau + 2 ajouts	Absence de désherbage sur l'inter-rang	13,94 ha	
		Absence de désherbage sur la totalité de la parcelle	1,25 ha	

3 autres exploitants déjà engagés dans la démarche ont intégrés des nouvelles parcelles dans le dispositif MAEt.
RIVAGE a réalisé en interne les diagnostics écologiques préalables à la contractualisation. En amont de la réalisation de ces diagnostics, un travail d'explication du dispositif et d'évaluation du potentiel de contractualisation a été réalisé.

Identification des potentiels contractants (MAEt)
Dans la mesure où le dispositif PAEt arrivait à échéance en 2014 et que les nouvelles contractualisations sont conditionnées à l'acceptation du PAEC déposé fin 2014, aucun nouveau contractant potentiel n'a été recherché ni identifié en 2014.

Animation du PAE : bilan 2012-2014
Le tableau suivant présente le bilan des MAEt souscrites, à la connaissance de RIVAGE en 2014.

Activité	Mesure	surface	Montant
Viticulture	Absence de désherbage total	5,73 ha	
	Absence de désherbage sur l'inter-rang	64,63 ha	
Arboriculture	Absence de désherbage total	1,25 ha	
	Absence de désherbage sur l'inter-rang	13,94 ha	
Elevage	Respect du calendrier pastoral	36,52 ha	
	Respect du calendrier pastoral + entretien des milieux embroussaillés	11,36 ha	
	Respect du calendrier pastoral + ouverture de milieux en déprise	6,5 ha	
Prairie de fauche	Retard de fauche et absence de fertilisation	36 ha	
Total		**175,93 ha**	**36 767,18 €/an**

Appel à projet PAEC
Le dispositif PAEt est arrivé en fin de programmation en 2014. Afin de pouvoir poursuivre le dispositif dans les années futures, un nouveau PAEC a été rédigé suite à un appel à projet de la Région LR et de la DRAAF. Ce nouveau PAEC intègre tous les nouveaux éléments issus de la Politique Agricole Commune 2014-2020 ainsi que les différents documents nationaux (cadre national) et régionaux (PDR LR). Pour mener ce travail plusieurs réunions portant sur la compréhension du nouveau dispositif ont été organisées. Pour la phase de rédaction du PAEC une importante phase de concertation a permis de réunir autant les institutionnels que les exploitants agricoles. Le dossier de candidature déposé au 28 novembre 2014 est disponible sur simple demande auprès du syndicat RIVAGE.

b. Animation du DocOb

Identification des potentiels contractants (contrats Natura 2000)

Dans la mesure où aucun contrat Natura 2000 ne pouvait être déposé en 2014, aucune démarche préalable à un contrat n'a été menée en 2014. Néanmoins plusieurs contrats potentiels ont été réfléchis pour un dépôt en 2015 :

- Poursuite du contrat d'arrachage de griffe de sorcière sur la commune de Leucate, (Le Mouret) et/ou Saint Laurent de la Salanque : Réflexions et montage administratif du contrat, évaluation du travail a effectuer, cartographie des zones infectées en 2014, etc.
- Amélioration du fonctionnement hydraulique sur la presqu'île des Sidrières – Leucate, : réflexion sur les possibilités techniques de mise en œuvre de cette action.
- Mise en défens d'une colonie d'aigrette garzette sur l'île des Sidrières – Leucate : Chiffrage des aménagement projetés, description techniques des aménagements, etc.

Suivi des contrats Natura 2000 mis en place par les maîtres d'ouvrages autres que RIVAGE

Concernant les contrats engagés en 2012 :

- CLSL_2_2012 : Gestion de la fréquentation du site du Mouret - Leucate
- CLSL_3_2012 : Gestion de la fréquentation des bords d'étang – Leucate

Plusieurs travaux ont permis en 2014 de compléter certains aspects techniques (maquette des différents documents de communication, choix des matériaux, etc.) et de suivre le contractant dans les différentes commandes de travaux. De nombreux échanges entre RIVAGE, la mairie de Leucate et la DDTM11 ont été nécessaires pour arriver à faire avancer le projet (choix du prestataire) dans un climat de confiance. En effet le risque de dépassement des dates limites de mise en œuvre du contrat était réel ce qui aurait conduit à l'annulation des crédits avec impossibilité de réaffectation. Le rôle de médiateur du syndicat RIVAGE a été important dans ce dossier. A ce jour, le prestataire a été choisi par la mairie de Leucate pour le départ des travaux envisagés en janvier 2015. La commune s'est engagée à respecter les délais de mise en œuvre.

Concernant le contrat CLSL_2013_1 (Arrachage de griffe de sorcière sur le Mouret-Leucate) signé en 2013 et poursuivi en 2014, plusieurs journées ont été consacrées au suivi du prestataire (chantier de jeunes bénévoles) durant la phase de travaux. Ce temps a permis le bon déroulement du chantier et l'efficacité de cette action a permis aux volontaires d'être valorisés dans leur travail. Le bilan du second chantier relatif au contrat est présenté en Annexe A7-3. En 2014, la totalité des objectifs fixés a été atteinte. D'autres secteurs ont également pu être assainis.

Suivi des différentes actions de gestion sur site Natura 2000 portées par des maîtres d'ouvrages autres que RIVAGE

Plan de gestion du Bourdigou

En 2014 RIVAGE a été amené à formuler plusieurs avis concernant le projet cœur de station de la commune et le schéma d'implantation des ganivelles. Ces avis ont permis de rappeler les enjeux validés en COPIL concernant ce plan de gestion.

Le suivi des travaux de lutte contre les espèces envahissantes a également été réalisé en interne afin d'évaluer l'efficacité des travaux réalisé en 2012 et 2013.

RIVAGE a également participé au COPIL spécifique du site qui a eu lieu le 2 décembre 2014.

Mise en œuvre des actions de gestion menées en maîtrise d'ouvrage RIVAGE

Actions relevant du dispositif Natura 2000 et actions « hors dispositif Natura 2000 »

Suivi de la mise en ouvre du plan de gestion du site naturel de la Sagnette

L'objectif de ce plan de gestion est de parvenir à une préservation des habitats et des espèces présents sur ce site tout en assurant une ouverture canalisée au public (cheminement, observatoire,

table d'orientation). En 2014, le plan de gestion de la Sagnette a été mis en œuvre par PMCA qui assure la gestion du site. La quasi-totalité des aménagements prévus ont été réalisés (observatoire ornithologique, table d'orientation, chemin de ganivelle, etc.). A ce jour, seul les panneaux d'information présentant les espèces d'oiseaux observables depuis l'observatoire sont encore à réaliser.
Un COPIL spécifique de ce site et de celui de la Soulsoure est prévu en janvier 2015 pour assurer le suivi. Le travail assuré par RIVAGE a consisté à suivre les différentes phases de travaux.

Élaboration du plan de gestion de la Soulsoure
Le plan de gestion du site naturel de la Soulsoure à Saint-Hippolyte a été élaboré en concertation avec les acteurs locaux et validé par son Comité de pilotage en août 2014. (Les différents comptes rendus relatifs à cette démarche sont joints en Annexe A7-11 à A7-14 de ce bilan). Ce plan de gestion dont l'élaboration était assurée par Antoine Gergaud (stagiaire au syndicat RIVAGE, sous la direction de Julien ROBERT) est disponible sur demande auprès de RIVAGE. 4 grandes orientations de gestion sont déclinées en actions dont la mise en œuvre porte sur 6 ans : Conserver et le patrimoine naturel, Organiser la fréquentation, Informer et sensibiliser, Assurer le suivi et l'entretien du site

Élaboration du plan de gestion des abords du terrain militaire
En 2014, le plan de gestion des abords du terrain militaire a été initié. Un travail de compilation des données disponibles a permis de rédiger une partie des diagnostics socio-économiques et écologiques.
Ces diagnostics ont été complétés par un suivi spécifique des oiseaux nicheurs qui a été réalisé par A. GERGAUD en stage au syndicat RIVAGE et qui est présenté en Annexe A7-4.
Suite aux élections municipales, le comité de gestion a été réuni pour informer les nouveaux élus de la démarche initiée. Certaines actions ont également été anticipées en 2014 : animation foncière, opération de lutte contre les espèces envahissantes, mise en place d'opération police pour limiter les nuisances engendrées par la circulation des engins motorisés, plan de gestion de la circulation motorisé, etc.

Plan de gestion du Bourdigou
En 2014 RIVAGE a continué le travail de diagnostic écologique et socio-économique de la plage de Torreilles en prévision d'une future adaptation du nettoyage mécanique par la commune. Ce travail sera poursuivi en 2014 avec une vision plus claire des possibilités de financement via la mise en œuvre des contrats Natura 2000.

Animation et coordination de chantiers nature
En 2014 deux chantiers nature ont été par RIVAGE seul ou en collaboration avec d'autres partenaires. Ces chantiers visaient principalement la gestion des espèces envahissantes mais concernaient également l'enlèvement de déchets en bordure d'étang.

Date	Lieux	Nature	Partenariats	Habitats naturels restaurés
25/09/2014	Saint-Laurent-de-la-Salanque	Arrachage manuel de griffe de sorcière	Lycée agricole de Pézenas Commune de Saint Laurent de la Salanque	Dunes fixées
06/02/2014	Le Mouret - Leucate	Arrachage manuel de griffe de sorcière	Lycée agricole de Narbonne Commune de Leucate	Dunes fixées

Les différents comptes rendus de ces chantiers nature sont présentés en Annexe A7-5

La police de la nature sur le territoire

En 2014, RIVAGE a poursuivi le travail de rapprochement des pouvoirs de police compétents. Cela s'est concrétisé par :

- Organisation de deux opérations coup de poing sur la thématique de la circulation des VTM en espaces naturels (commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque, Saint-Hippolyte et Torreilles) – 30 & 31 mai 2014
- Discussion avec les divers corps de police sur l'amélioration des contrôles en espaces naturels
- Information sur les principales infractions observées sur le territoire pour l'élaboration des plans de contrôle
- Participation au groupe de travail Nature de la MISEN de l'AUDE
- Finalisation et distribution d'un guide local à destination des pouvoirs de police de l'environnement. Ce guide présente les principaux enjeux écologiques sur les communes du syndicat ainsi que les principales menaces identifiées. Il rassemble également un guide de qualification des principales infractions constatées sur le territoire et un annuaire des pouvoirs compétents. Ce document est présenté en Annexe A7-6 et a été rédigé en concertation avec les différents corps de police par la constitution d'un groupe de travail spécifique (cf. compte rendu en Annexe A7-7).

Projet relatif à l'Agrion de mercure en collaboration avec l'ASF

La mise en œuvre du Plan de gestion en faveur de l'Agrion de mercure s'est poursuivie en 2014 selon le plan de gestion validé par la DREAL. Un bilan spécifique à cette opération a été réalisé et il est disponible sur demande auprès de RIVAGE. Les actions principales ont porté en 2014 sur la poursuite de la gestion pastorale, des campagnes de débroussaillage de la canne de Provence, de l'élagage d'arbres/arbustes en marge sud du canal principal, l'entretien des prairies et des suivis naturalistes.

Mise à disposition des données du DOCOB au maître d'œuvre dans le cadre de l'élaboration des différents dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000

De manière générale, une information est systématiquement transmise aux différents porteurs de projet concernant les habitats et les espèces présents sur le site de façon à servir de base aux évaluations des incidences. En fonction des différents types de projets, différents types d'avis peuvent être formulés : communication orale, rencontre, note etc. Ces avis ont concerné en 2014 les projets suivant :

Type de projet	Nom du pétitionnaire	Commune(s) majoritairement concernée(s)	Lieu-dit
Dossier d'autorisation décennale de dragage de Port Leucate	Leucate	Leucate	Plages
location amiable de l'ACDPM des Pyrénées-Orientales du DPM	ACDPM 66	Salses, Saint Hippolyte, Saint Laurent, Le Barcarès	DPM
Réfection Ponton Port Fitou sur le DPM	AFU Port Fitou	Fitou	Port Fitou
Location amiable de l'ACDPM de l'Aude du DPM	ACDPM 11	Fitou, Leucate	DPM
Démoustication EID	EID par Biotope	Tout le site Natura 2000	
Manifestation commando de l'extrême	Association TSA	Saint Laurent de la Salanque	Abords du terrain militaire
Modification du PLU de Leucate, construction hôtel sur parking Galion	Leucate	Leucate	Le Mouret

Mise en œuvre de suivis scientifiques et techniques

Suivi scientifique sur l'herpétofaune et les reptiles de la Sagnette (Saint-Hippolyte)
En 2014, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion de la Sagnette, des inventaires spécifiques ont permis de caractériser l'entomofaune et l'avifaune nicheuse sur le site. Le GOR a été le prestataire retenu pour l'étude avifaunistique et le bureau d'étude Naturalia pour l'étude entomologique. Les deux rapports de suivis sont présentés en Annexe A7-8 et A7-9 de ce bilan.

Inventaire des tortues aquatiques sur le site de la Soulsoure (Saint-Hippolyte)
En 2013 le syndicat RIVAGE a obtenu, pour 2 de ses agents (Julien ROBERT et Jean-Alexis NOEL), une dérogation ministérielle permettant la capture de l'Emyde lépreuse sur son territoire. Ainsi en 2014, dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion de la Soulsoure, un inventaire spécifique a pu être réalisé révélant la présence de l'Emyde lépreuse et de la cistude d'Europe sur le site de la Soulsoure. La relation entre les deux sites (Sagnette et Soulsoure) à été établie puisqu'une Emyde déjà capturée sur le premier en 2009 a été re-capturée à la Soulsoure.

Cartographie des aménagements anthropiques et des dépôts sauvages sur plusieurs sites soumis à plan de gestion
Dans le cadre de son enseignement pratique, l'IUT de Perpignan/Licence Pro GADER a participé à la réalisation de la cartographie des aménagements anthropiques associée au relevé des zones de dépôts sauvages. La phase de terrain s'est déroulée en mars 2014 suivie d'une phase de traitement des données.
Les rapports correspondant aux entités prospectées sont disponibles sur demande auprès du syndicat RIVAGE. Une communication a été réalisée aux communes et les données transmises à la CCSM (Communauté de communes Salanque Méditerranée comprenant les communes de Fitou et Salses-le-Château) qui s'est engagée à enlever ces dépôts dans la mesure du possible. Ce travail est régulièrement versé aux plans de gestion validés, en cours ou à venir, dans l'objectif de mettre à jour, rédigé rédiger ou préparer les documents de gestion relatifs.

Participation à l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat 3170 Mares temporaires
En 2014, le Conservatoire Botanique Méditerranéen à réalisé en partenariat avec le MNHN une méthode de caractérisation de l'état de conservation des mares temporaires. Une sortie terrain accompagnée du CBN a permis de tester la méthode sur le site de Salses-Leucate. Vu les fortes intempéries observées en début d'automne, aucune mare n'a pu être caractérisée cette année. En effet, l'expression de ces habitats est fortement conditionnée par la météorologie.

Inventaire ornithologique sur l'île des Sidrières (Leucate)
En 2014, un suivi spécifique de la reproduction d'une population d'aigrette garzette à eu lieu sur l'île des Sidrières sur la commune de Leucate. Ce suivi a été réalisé conjointement avec la LPO Aude, l'association Aude Nature et le syndicat RIVAGE. Il comprenait une formation des techniciens RIVAGE afin d'assurer ce suivi en interne dans les années futures. Le rapport de suivi et présenté en Annexe A7-10 de ce bilan.

c. Animation de la charte Natura 2000

En ce qui concerne l'animation de la charte Natura 2000, vu les problématiques liées aux conditions d'exonération de la Taxe Foncière sur le Foncier Non Bâti, aucune démarche incitative n'a été réalisé en 2014.

V. BILAN SYNTHETIQUE : RAPPORT D'ACTIVITE 2014

Dans le tableau récapitulatif ci-dessous sont résumées les principales actions réalisées par le syndicat RIVAGE telles que prévues par le programme d'action proposé pour 2014.

ACTION	RESULTATS
RIVAGE	
I. Concertation et planification	
Définition des objectifs annuels et pluriannuels de RIVAGE	
	Travail du syndicat en étroite collaboration avec les organismes subventionneurs (Agence de l'Eau, Région LR, État),
	Mise en œuvre des opérations programmées dans le cadre de la stratégie pluriannuelle 2013-2017 validée par le conseil syndical et les partenaires financiers.
II. Mise en œuvre des orientations de gestion définies	
Gestion du syndicat	
Gestion administrative et financière	5 réunions du conseil syndical en 2014 pour assurer la gestion des milieux naturels des milieux aquatiques et des zones humides périphériques,
Gestion des charges courantes liées au fonctionnement	Gestion financière équilibrée, pas de problème important de trésorerie en 2014
Gestion de l'équipe	Gestion de l'équipe de RIVAGE et encadrement de stagiaires.
	Obtention de l'agrément pour l'accueil de volontaires en service civique et accueil d'une première volontaire (Julia Rérolle)
Communication et sensibilisation	
Presse, internet et communication locale	Nombreux articles de presse
	Communication régulière dans bulletins municipaux et journaux spécialisés
	Mise à jour régulière du site internet http://rivage-salses-leucate.fr
Communication information envers les partenaires scientifiques et institutionnels	Information des partenaires scientifiques sur les opérations menées par RIVAGE
Information, sensibilisation et EEDD auprès du grand public	6 déploiements de l'Aucèl dans le cadre du DSL (Dispositif de Sensibilisation au Littoral)
	Ouverture au public de la Maison de l'étang de Salses-Leucate (9500 visiteurs en 2014)
	Interventions auprès du grand public lors d'événements ponctuels ou récurrents (JMZH, ...)
	Edition d'un set de table "zones humides"
Information, sensibilisation et EEDD auprès du public scolaire et universitaire	Accueil d'étudiants universitaire sur le territoire, interventions dans le cadre des formations de l'IUT de Perpignan et auprès de deux lycées agricoles
Information, sensibilisation et EEDD dans le cadre périscolaire	Élaboration d'un projet de formation-accompagnement pour la prise en compte de la thématique EEDD dans les activités de temps périscolaire Premières présentations du projet aux partenaires financiers potentiels (accueil favorable)

SAGE ET CONTRAT D'ETANG

I. Concertation et planification

Secrétariat et animation de la CLE

Animation de la CLE dans le cadre de la révision et de la validation du SAGE	*Pas de réunion CLE (arrêté non finalisé)*
Animation du Comité d'étang dans le cadre du 3ème contrat d'étang	Réunion du Comité d'étang le 12 12 2014 : • Validation de la nature de la démarche : 3ème contrat • Validation des volets et objectifs du 3ème contrat d'étang
Animation de Groupes techniques dans le cadre du 3ème contrat d'étang	2 séances de travail avec les conchyliculteurs pour définition d'actions à inscrire au contrat 4 Réunions de travail avec les partenaires techniques et financiers pour l'analyse les fiches action du contrat
Animation du Comité d'étang dans le cadre du 3ème contrat d'étang	Engagement de la CLE dans une nouvelle démarche partenariale et identification de la CLE comme COPIL
Animation de la CLE et organisation des procédures en cas de demande d'avis	Avis favorable pour le projet de dragage du port le plaisance de Leucate
	Avis technique sur location DPM pour chasseurs de gibiers d'eaux
Animation de la CLE dans le cadre de l'élaboration du SDAGE 2016-2021	Suivi des démarches techniques de l'élaboration du SDAGE (Définition RNAOE, élaboration PDM…)

Collaboration avec les programmes de gestion connexes

Participation aux CLE et échanges techniques avec les SAGE limitrophes	Participation à 4 Comités techniques du SAGE des nappes Plio-quaternaires et à la CLE
	Participation à 2 réunions de CLE du SAGE des nappes Plio-quaternaires et à la CLE > veille à la cohérence entre les deux SAGE
Participation aux réunions de concertations et échanges d'informations avec les autres outils de gestion (notamment les SCOT)	Suivi des travaux l'élaboration des PLU (Le Barcarès)
	Suivi des travaux du Parc marin

Révision du SAGE de l'étang de Salses-Leucate

Suivi de la procédure de consultation - approbation du SAGE	Suivi du lancement de l'enquête publique Échanges réguliers avec le commissaire enquêteur (enjeux, contexte, précisions techniques …) Rédaction d'un mémoire en réponse au rapport du commissaire enquêteur
Modification du projet de SAGE	Projet de SAGE révisé en fonction des remarques émises lors de l'enquête publique (État des lieux, PADG, Règlement, Cartographie, Évaluation environnementale) > document qui sera à valider en CLE début 2015

Élaboration du 3ème contrat de l'étang de Salses-Leucate

Élaboration du document central du troisième contrat	Document central du troisième contrat élaboré en collaboration avec les partenaires techniques et financiers
Élaboration des fiches action	47 fiches action élaborées (aspect technique et financier) Intégration des premières remarques de la part des partenaires techniques et financiers sur les fiches action

II. Mise en œuvre des orientations de gestion définies	
Amélioration des connaissances	
Réalisation du suivi des paramètres physiques de la lagune	12 relevés (relevé mensuel) sur 4 stations du pourtour de l'étang : Salinité, température, pH, Oxygène
Analyses des suivis opérés par Ifremer et du RCS DCE	Suivi des résultats produits par les partenaires scientifiques sur la masse d'eau de l'étang
Réalisation du suivi des herbiers dans les zones à enjeux de la lagune	Réalisation du 4ème suivi des herbiers dans les zones à enjeu de l'étang
Réalisation du suivi des macrophytes aux exutoires des stations d'épuration	2 suivis annuels des macrophytes aux exutoires des stations d'épuration de Salses-le-Château, Saint-Hippolyte et Fitou
Amélioration de la connaissance des flux admissibles à la lagune	Poursuite du recueil de données de flux de polluants vers la lagune : recherche bibliographiques, données d'autosurveillance des stations d'épuration
Amélioration et analyse des connaissances sur la qualité de l'eau et des coquillages	Recherche des origines de contamination des palourdes > problème : tests inappropriés Réflexion sur les suivis complémentaires à mettre en œuvre /microbiologie, évolution des berges, nutriments > collaboration avec les services de l'État (DREAL) pour la microbiologie
Suivi des opérations de recherche sur le milieu lagunaire	Suivi des projets NAPPEX (restitution finale) et SUBLIMO Réflexion sur un projet de recherche/développement à inscrire au troisième contrat d'étang en lien avec le CREM Suivi des thèses (Vibros pathogènes pour huitres) en cours de lancement au laboratoire Arago à Banyuls Soutien de RIVAGE à un proposition de projet LIFE
Actions visant à améliorer l'état de la masse d'eau de l'étang	
Suivi de la mise en place de démarches PAPPH	PAPPH engagés sur les communes de Saint Laurent de la Salanque et Saint Hippolyte
Réalisation de schémas directeurs d'eaux pluviales	Réflexion sur les eaux pluviales engagée à Opoul sous MO de PMCA : cahier des charges rédigé prenant en compte la fragilité de la mare d'Opoul en aval Suivi de l'élaboration du SDEP du Barcarès sous MO de PMCA : validation le 27 01 2015 Suivi du SDEP de Saint-Hippolyte réalisé sous MO de PMCA : cahier des charges rédigé avec prise en compte de principaux exutoires vers la lagune (agouille s Ventouse et Cap Dal, canal Paul Riquet)
Suivi des actions de réhabilitation des stations d'épuration sur le bassin (schémas et travaux)	Suivi des études en cours pour la définition du programme de travaux sur la STEP de Saint Hippolyte : études pour définir la capacité de la step
	Suivi des études en cours dans le cadre du projet d'extension de la STEP du Barcarès : études en cours pour la définition de scénarios (restitution des scénarii en mai 2015)
	Assistance de la mairie de Fitou dans le cadre du lancement des schémas directeurs d'assainissement et d'eau potable (cadre : PLU) : organisation d'une réunion de travail avec la commune et VEOLIA
Accompagnement des communes dans la gestion de la cabanisation	Rencontre police de l'eau mairie de Fitou pour la gestion d'une parcelle en cours de cabanisation Organisation d'une réunion sur la thématique de la cabanisation avec les services de police de l'environnement, l'État, les communes

Réduction des apports diffus	Assistance de la commune dans la rédaction de la réponse à l'appel à projet de la Région Languedoc-Roussillon / qualité des eaux lagunaires : présentation du projet de construction d'une aire de remplissage sécurisée > le projet n'a pas été retenu Diagnostic de la gestion des effluents d'une centre équestre installé en zone humide (Leucate)
Réduction des apports directs	Diverses réunions et visites de terrain à Saint-Hippolyte dans l'objectif d'une meilleure gestion du canal Paul Riquet Sollicitation de la Préfète des Pyrénées-Orientales pour une visite de terrain >notamment sensibilisation sur a problématique des piscicultures (visite le 19 01 2015)
Suivi du milieu	
Suivi des analyses dans le cadre du RSL	Participation à la concertation dans le cadre de la programmation du suivi > courrier à la Région Languedoc-Roussillon pour plaider en faveur du maintien du réseau
	Restitution des résultats aux acteurs locaux
Suivi des analysées réalisées par Ifremer (REMI, REPHY,ROCCH)	Restitution des résultats aux acteurs locaux Intégration des derniers résultats dans le volet qualité de l'eau du contrat d'étang
Suivi des paramètres physico-chimiques de la lagune	Réalisation du suivi une fois par mois Restitution des résultats aux acteurs locaux à l'aide d'un bulletin mensuel
Suivi simplifié des macrophytes aux exutoires des STEU	Réalisation du suivi deux fois par an et restitution des résultats aux acteurs locaux
Suivi des herbiers dans les zones à enjeu de l'étang	Suivi du prestataire réalisant cette étude et restitution des résultats auprès des acteurs locaux
Suivi des opérations de recherche concernant l'étang de Salses-Leucate	Suivi des travaux de recherche (SUBLIMO, NAPPEX..) proposés ou engagés sur l'étang Discussions avec l'Université de Perpignan pour la mise en place d'un programme de recherche sur la faune piscicole (rôle de nurserie de la lagune)

ZONES HUMIDES	
I. Concertation et planification	
Animation de la concertation relative à l'élaboration de la SGZH	
Animation du Comité de suivi de la SGZH	Restitution de l'avancement en 2014 de la SGZH et définition du programme d'action 2015 (réunion le 15 01 2015)
Animation des Comité de gestion et des COPIL dans le cadre des plans de gestion	Animation de nombreuses réunions de concertation en vue de définir les Plans de Gestion territoriaux et une Action Transversale
Animation de la mise en œuvre de la SGZH	
Animation des plans de gestion mettant en œuvre la SGZH	Mise en œuvre de 7 plans de gestion et de 7 actions transversales
	Mise à jour du tableau de bord et réalisation d'un bilan annuel des actions mises en œuvre
Suivi des politiques de gestion des Zones Humides à échelle globale	
Suivi des démarches Zones Humides menées par les CG 11 et 66	Porter à connaissance des méthodes développées sur le territoire de RIVAGE Suivi de l'inventaire réalisé à l'échelle du département
Suivi des PNA Emydes et Cistudes	Suivi des actions prévues dans le cadre de ces plans nationaux
Suivi SRCE	Veille à la bonne prise en compte des Zones Humides dans la détermination de la trame bleue
II. Mise en œuvre des orientations de gestion définies	
Montage des projets qui rentrent dans le seul cadre de la SGZH	
Plan de Gestion de la mare d'Opoul	Organisation d'un groupe de travail sur les potences agricoles
	Arrêté de protection de biotope pour la mare en cours de signature
	Avancement de l'élaboration du plan de gestion présenté au cours du Comité de pilotage (19/11/2014)
Plan de Gestion de la dépression de Ventenac	Poursuite dans l'élaboration du plan de gestion en cours de révision auprès du SIAH des Corbières maritimes sans réponse depuis aout 2014
Plan de Gestion valorisation de la Zone Humide du Communal-Nord (Saint Hippolyte 66)	Relances de la FDC66 sans succès pour la finalisation puis la validation du plan de gestion proposé par RIVAGE
Plan de Gestion mare de Port-Leucate (Leucate 11)	Comité de pilotage du lancement officiel du plan de gestion (10 01 2014)
	Suivi de la mise en place de talus de protection autour de la mare
	Opérations de gestion des espèces envahissantes
	Travail avec la mairie de Leucate pour l'identification des actions à inscrire au plan de gestion en fonction des projets de terrains de tennis à proximité ; sensibilisation pour un meilleure prise en compte des zones humides du site
Plan de Gestion Ilots de la Coudalère	Rédaction du plan de Gestion qui a pour objectif l'isolation d'un ilot qui s'est transformé en presqu'ile
	Mise en protection d'une colonie de sternes et de gravelots, sensibilisation et suivi de la colonie
Expérimentation de contrôle d'espèces envahissantes	Réalisation du diagnostic initial dans le but de tester un arrachage mécanique de la griffe de sorcières vers le pont de la Corrège à Leucate
Action transversale "Labellisation RAMSAR"	Décision du conseil syndical de demander la labellisation
	Début de rédaction du dossier de candidature

Action Transversale "Urbanisme et Zones Humides"	Validation de la procédure d'intégration des nouvelles zones humides dans la cartographie du site
	Diffusion de la plaquette d'information "Urbanisme et zones humides"
	Mise en place d'une méthode pour l'exonération de la TFNB ; pas mis en œuvre car évolution de la réglementation
	Collaboration à l'élaboration du futur outil de connaissance du foncier (superposition cadastre et zones à enjeu)
	Suivi de la bonne intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme
Action Transversale "Lutte contre les dépôts sauvages"	Réalisation d'une cartographie des dépôts sauvages en collaboration avec l'IUT
	Collaboration avec la CCSM pour l'enlèvements des déchêts dans les communes de Salses-le-Château et Fitou
Action Transversale "Sentiers de découverte"	Collaboration avec l'IUT pour a définition de certains tronçons du sentiers de découverte de l'étang
Action Transversale "Gestion des ragondins"	Poursuite de la lutte contre les ragondins (233 animaux capturés)
Accompagnement pour la mise en place de mesures compensatoires	Appui technique pour les mesures compensatoires et pour la prise en compte des zones humides en amont des projets
Participation à des projets concernés par la SGZH et le Docob Natura 2000	
Plan de gestion de la Sagnette à Saint-Hippolyte	Prise en compte des Zones Humides dans Plan de Gestion de la Sagnette Suivi des études réalisées dans le cadre de ce plan de gestion
Plan de gestion de la Soulsoure à Saint-Hippolyte	Prise en compte des Zones Humides dans Plan de Gestion de la Sagnette
Chantier de régulation d'espèces envahissantes	Prise en compte des Zones Humides dans la gestion des espèces envahissantes

NATURA 2000	
I. Concertation et planification	
Secrétariat et animation des différentes instances de concertation (COPIL, groupes de travail, ...)	
Animation du COPIL	Assistance des services de l'État dans le cadre du renouvellement de l'arrêté du COPIL NN
	Élection d'un nouveau président au Copil Natura 2000 : Alain GOT
	Copil du 15/01/2015 pendant lequel un point d'avancement des actions mises en œuvre dans le cadre du DocOb a été fait
Animation des groupes de travail	Animation de groupes de travail sur la thématique police de la nature et cabanisation
Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site	Participations à différentes réunions : opérateurs agro-environnementaux, opérateurs Natura 2000 (régionale, départementale), COPIL des sites voisins, ...
Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions	Articulation entre les diverses démarches environnementales en relation avec Natura 2000
II. Mise en œuvre des orientations de gestion définies	
Animation du PAEt	
Suivi des MAEt (diagnostic préalable, accompagnement des signataires)	Nouvelle contractualisation et évolution des MAEt pour un agriculteur déjà en contrat
	Réalisation en interne des diagnostics écologiques préalables à la contractualisation
Animation du PAEt	Recueil des informations relatives à la bonne mise en œuvre des MAEt ; suivi des contrats signés Concertation avec les structures partenaires, les professionnels, les chambres d'agriculture et l'État en vue de la présentation d'un nouveau projet de PAEC Soumission d'un projet de PAEC en réponse à l'appel à projet
Animation du DocOb	
Identification des potentiels contractants (contrats Natura 2000)	Identification de contrats potentiels (gestion Espèces envahissantes sur Mouret et/ou Saint-Laurent-de-la-Salanque, mise en défens d'une colonie d'aigrettes sur les Sidrières..)
Suivi des contrats Natura 2000 mis en place par les maîtres d'ouvrages autres que RIVAGE	Suivi et assistance technique dans la mise en œuvre des deux contrats signés par Leucate : Gestion de la fréquentation du site du Mouret - Leucate et CLSL_3_2012 : Gestion de la fréquentation des bords d'étang – Leucate)
Suivi des différentes actions de gestion sur site Natura 2000 portées par des maîtres d'ouvrages autres que RIVAGE	Suivi de la mise en œuvre du plan de gestion du Bourdigou Initiation du diagnostique écologique et socio-économique de la page de Torreilles en prévision de l'adaptation du nettoyage de plage
Mise en œuvre des actions de gestion menées en maîtrise d'ouvrage RIVAGE	Suivi de la mise en œuvre du plan de gestion de la Sagnette Suivi de la mise en place de la table d'orientation Réalisation des études ornithologique et d'entomofaune
	Animation de la concertation relative à la gestion de la Soulsoure Élaboration du plan de gestion de la Soulsoure

Mise en œuvre des actions de gestion menées en maîtrise d'ouvrage RIVAGE	Initiation de l'élaboration du plan de gestion des abords du terrain militaire à Saint-Laurent-de-la-Salanque Réalisation d'un diagnostic des oiseaux nicheurs Opération de lutte contre les espèces envahissantes sur la Soulsoure et réalisation d'opération de police de la nature
	Animation et coordination de 2 chantiers nature
	Animation et coordination du contrat Natura 2000 relatif à la gestion des griffes de sorcières sur le site du Mouret à Leucate
	Mise en œuvre du plan de gestion en faveur de l'Agrion de mercure (ASF)
	Diverses rencontres et réunions de travail relatifs à la police de la nature en vue de la rédaction d'une guide local environnement à destination des pouvoirs de police Organisation de plusieurs opérations coup de poing (véhicules terrestres à moteur en espaces naturels) Information sur les principales infractions observées sur le territoire > plan de contrôle DDT
Mise à disposition des données du DOCOB	Information des porteurs de projet sur les habitats et les espèces présents sur le site ; 7 projets portants respectivement sur le dragage de Port Leucate, la location du DPm à des association de chasse, la démoustication, ...
Mise en œuvre de suivis scientifiques et techniques	Suivi de l'étude réalisée sur l'herpétofaune et les reptiles de la Sagnette
	Prospection de divers sites en vue de l'indentification de tortues aquatiques (Emydes lépreuses, Cistude d'Europe)
	Réalisation d'une cartographie des friches agricoles et des dépôts sauvage d'ordures
	Participation à l'évaluation de l'état de conservation de l'habitats mares temporaires
	Collaboration avec la LPO Aude pour le suivi ornithologique de l'île des Sidrières

VI. ANNEXES SUR CD

A1 Fonctionnement du syndicat

A1-1 PV Conseil syndical 22 05 2014
A1-2 PV Conseil syndical 26 06 2014
A1-3 PV Conseil syndical 18 09 2014
A1-4 PV Conseil syndical 06 11 2014
A1-5 PV Conseil syndical 12 12 2014

A2 Communication et sensibilisation

A2-1 Bilan JMZH 2014
A2-2 Projet TAP EEDD dans le temps périscolaire
A2-3 Set de table zones humides

A3 Révision du SAGE

A3-1 SAGE Rapport Commissaire
A3-2 SAGE Mémoire Pres CLE

A4 Élaboration du troisième contrat d'étang

A4-1 CR Copil CE3 12 12 2014
A4-2 CR réunion conchyliculteur 06 02 2014
A4-3 CR groupe technique 24 06 2014
A4-4 CR groupe technique 10 07 2014
A4-5 CR groupe technique 04 09 2014
A4-6 CR groupe technique 09 10 2014
A4-7 CE3 Document Central Version 09122014
A4-8 CE3 Fiches Action Version 09122014

A5 Mise en œuvre du SAGE

A5-1 CR Restitution qualité eau 26 11 2014

A6 Mise en œuvre de la SGZH

A6-1 CR PdG Mare Opoul GT Potences 04 02 201
A6-2 CR PdG Mare Opoul COPIL 19 11 2014
A6-3 CR PdG Ventenac 21 11 2014
A6-4 CR PdG Mare PortLeucate 10 01 2014
A6-5 Urbanisme et Zones humides
A6-6 Procédure-ZONE HUMIDE
A6-7 Bilan annuel Gestion des ragondins 2014

A7 Mise en œuvre du DocOb Natura 2000

A7-1 Arrêté de composition du COPIL 2014
A7-2 CR réunion cabanisation du 16 10 2014
A7-3 Bilan du contrat Natura 2000 Griffes de sorcières 2013-2014
A7-4 Suivi des oiseaux nicheurs sur les abords du terrain militaire
A7-5 a et b Compte rendus chantiers nature
A7-6 Guide Police
A7-7 CR groupe travail police 14 01 2014
A7-8 Inventaire entomologique site de la Sagnette
A7-9 Inventaire ornithologique site de la Sagnette
A7-10 SIDRIERES suivi ardéidés V10092014
A7-11 SOULSOURE CR GT Cabanes
A7-12 SOULSOURE CR GT Equitation
A7-13 SOULSOURE CR COPIL1 20 02 2014
A7-14 SOULSOURE CR COPIL2 24 06 2014

Partenaires financiers de RIVAGE

Le programme d'action 2013 de RIVAGE a été rendu possible grâce au concours financier des partenaires ci-dessous.

MERCI